

La revue des étudiantes et des étudiants en histoire de l'UQAR



LAIUS

Volume 4

Hiver 2011

Table des matières

Mot du président.....	3
Articles	
CHASSE AUX SORCIÈRES ET MODERNITÉ Par Clovis Roussy	4
TRACES DU PASSÉ. LE PATRIMOINE VERNACULAIRE DE WOODSTOCK, NOUVEAU-BRUNSWICK Par Isabelle Malenfant.....	10
PRÉSENCE ET PARTICIPATION MILITAIRE DANS LE BAS-SAINT-LAURENT DE 1608 À AUJOURD’HUI Par Louis-Félix Séguin Gougeon	15
JOSEPH-CHARLES TACHÉ CONTRE <i>L’HISTOIRE DES CANADIENS FRANÇAIS</i> DE BENJAMIN SULTE Par Rémi Lefrançois et Sébastien Ross.....	21
L’AFFAIRE GOLDHAGEN ET LA CONSCIENCE COLLECTIVE ALLEMANDE Par Pierre-Olivier Gagnon.....	27
LA PENSÉE ÉCONOMIQUE DE KARL POLANYI Par Pier-Luc Levesque	33
DE L’HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT AU TEMPS DU DÉVELOPPEMENT Par Maude Flamand-Hubert.....	40
Compte rendu	
COMPTE RENDU - HISTOIREENGAGEE.CA Par Jean Bélanger	47
Activités en histoire à l’UQAR, 2010-2011	51

Mot du président

Laïus [lajys] n. m. - 1842; du nom de Laïus, père d'Œdipe. Discours, exposé; en particulier long développement verbeux et creux¹.

Arborant fièrement un nom appelant à une écriture ampoulée à n'en plus finir, les étudiants en histoire de l'UQAR réunis en association imprimaient il y a cinq ans les premières pages de la revue *Laïus*. Loin d'être creux, les textes que la revue a accueillis depuis sa création ne cessent de nous surprendre. Bien implantée dans l'Université, *Laïus* est désormais incontournable parmi les activités de l'Association des étudiant(e)s en histoire. Bien plus qu'un héritage vague et éphémère, les fondateurs de *Laïus* ont mis en place un instrument fondamental dans la promotion et la diffusion des recherches en histoire qu'il nous incombe désormais de poursuivre.

Afin de marquer le ton et de profiter de l'élan dont bénéficie l'association à la suite de l'ouverture récente d'un programme de maîtrise en histoire à l'UQAR, l'équipe de rédaction a souhaité réunir, sous la même couverture, d'anciens et de nouveaux étudiants des premiers, second et troisième cycles. Cette collégialité, qui prendra dans certains cas des allures de retrouvailles, vous rappellera sans doute quelques articles qui n'avaient rien d'emphatique. Mais *Laïus* c'est aussi et surtout un formidable outil pour tous les historiens en herbe qui ont à cœur de perfectionner leurs compétences en rédaction et en communication. Comme il serait inutile de s'attarder plus longuement à

l'importance d'une revue étudiante vivante pour le développement des historiens en formation, nous terminerons ici notre prologue, de peur que le titre de la revue ne l'influence trop lourdement.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas remercier les auteurs qui stimulent la communauté estudiantine du Module d'histoire par leurs articles toujours appréciés, ainsi qu'à nos fidèles commanditaires. Merci à la Caisse Desjardins de Rimouski, au Module d'histoire de l'UQAR, à l'Association coopérative étudiante de l'UQAR, au Fond de soutien aux projets étudiants, à l'Association générale des étudiants de l'UQAR ainsi qu'à l'Association des étudiant(e)s en histoire de l'UQAR (AEEH) sans qui cette revue n'aurait pas vu le jour. Enfin, quelques bons mots pour l'équipe de rédaction composée des étudiants Mathieu Arsenault, Pierre-Olivier Gagnon et Manuel Pay ainsi que des professeurs Nicolas Beaudry et Julien Goyette, pour le temps précieux et les efforts investis dans le présent numéro.

Pour une fois, nous pouvons souhaiter qu'un *Laïus* se poursuivre encore longtemps.

Mathieu Arsenault
Président AEEH

¹ B. Quemada et G. Gorcy (dir.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle*, Paris, Centre National de la recherche scientifique, 1983, p. 933.

CHASSE AUX SORCIÈRES ET MODERNITÉ

Par Clovis Roussy
Étudiant au baccalauréat en histoire

Au tournant du XVI^e siècle, moment où le monde occidental entrait dans la modernité et où émergeaient en Europe un ensemble d'idées nouvelles et de conceptions renouvelées, la chrétienté fut traversée par une des persécutions les plus virulentes de l'Histoire. La chasse aux sorcières, qui mit en cause sur une période de deux siècles plus de cent mille personnes dont la moitié environ furent condamnées à mort¹, se présente à l'observateur non averti comme un véritable paradoxe historique: comment expliquer qu'une telle poussée d'obscurantisme et de violence se soit produite à une époque comprise comme le début de l'âge de la raison, où s'échafaudait la modernité occidentale et où l'autorité de l'Église reculait devant les idées novatrices des humanistes et des intellectuels?

Il serait simpliste de réduire la chasse aux sorcières à une simple tentative de l'Église de raffermir son autorité et de réaffirmer son pouvoir sur une société qui s'émancipait, comme le fut certainement la Contre-réforme entreprise au milieu du XVI^e siècle. La chasse aux sorcières tire ses origines de facteurs plus anciens, plus profonds et plus complexes: elle nous oblige à remonter aux sources du christianisme pour retracer, dans les débats théologiques et la répression de l'hérésie, les raisons pour lesquelles, à l'aube de la modernité, la sorcellerie a été assimilée à une religion du Diable et perçue comme une menace directe à l'endroit de la chrétienté. Le paradoxe que pose la contiguïté temporelle entre modernité et chasse aux sorcières nous semble expli-

cable de la façon suivante: le contexte et le processus par lesquels est advenue la modernité occidentale ont également contribué à répandre la terreur à l'endroit de la sorcellerie et de ses adeptes. Modernité et chasse aux sorcières se présenteraient donc comme deux manifestations socioculturelles opposées des mêmes facteurs ayant agi sur des milieux et des esprits différents.

L'Inquisition et la sorcellerie

L'imaginaire populaire associé à la chasse aux sorcières comporte au moins deux erreurs profondes. La première est l'attribution quasi-exclusive des procès de sorcellerie au tribunal de l'Inquisition, et la seconde est celle qui consiste à situer la chasse aux sorcières au Moyen Âge. Cette association séduisante, presque rassurante, qui confine la chasse aux sorcières à une période dite d'obscurantisme religieux, ne traduit pas la réalité des faits. L'Inquisition médiévale, introduite par le pape Innocent III en 1199 et institutionnalisée par le pape Grégoire IX en 1231, a été créée dans le cadre de la lutte aux hérésies, notamment celles des Vaudois et des Cathares qui fleurissaient dans le Midi². Elle reposait sur une procédure judiciaire exceptionnelle, dite inquisitoire, par laquelle le juge avait l'initiative, sur la base de témoignages et de soupçons, de mettre en accusation des individus qui devaient alors faire la preuve de leur innocence, contrairement à la procédure normale, dite accusatoire, selon laquelle c'est le plaignant qui devait démontrer la culpabilité de l'accusé.

De son temps, l'Inquisition médiévale s'occupa peu des affaires de sorcellerie. Si les pratiques magiques héritées du paganisme qui imprégnaient encore les coutumes et les superstitions populaires du Moyen Âge

¹ Guy Bechtel, *Les quatre femmes de Dieu*, Paris, Plon, 2000, p. 137-139.

² Jean-Michel Sallmann, « Inquisition », dans Jean-Michel Sallmann (dir.), *Dictionnaire historique de la magie et des sciences occultes*, Doubs, Librairie générale française, 2006, p. 376-377.

sont condamnées par l'Église, c'est parce qu'elles relèvent de cultes faux et de croyances erronées qui s'opposent à la doctrine chrétienne. La sorcellerie n'était pas à l'époque une pratique hérétique, mais une croyance hérétique: c'est son caractère erroné qui en faisait une hérésie, et le processus de son éradication s'apparentait à une campagne d'évangélisation. L'Église ne croyait pas au pouvoir des sorciers: au contraire, tenir pour possible l'usage de maléfices et de sorts, c'eût été reconnaître comme réelles des illusions inspirées par le Diable, lui attribuant ainsi un pouvoir qui lui a été retiré par Dieu³.

De fait, l'Inquisition médiévale avait pratiquement disparu à la fin du XVI^e siècle, au moment où les vagues massives de persécutions à l'endroit des sorcières commencèrent. Entretemps, l'Espagne, qui s'était dotée en 1478 des tribunaux d'Inquisition afin de surveiller les Juifs et les musulmans nouvellement convertis au christianisme, fut pratiquement exempte de chasse aux sorcières, de même que l'Italie, où fut implantée l'Inquisition romaine, le Saint-Office, à partir de 1542⁴. En réalité, les procès de sorcellerie furent majoritairement l'affaire de tribunaux civils, nettement plus impitoyables que les Inquisiteurs et les magistrats ecclésiastiques.

Le début des persécutions

Un changement progressif des mentalités s'est produit tout au long du Moyen Âge, au cours duquel la sorcellerie est passée, dans le dogme chrétien, d'une croyance hérétique à la religion du Diable. Ce processus a connu son tournant décisif en 1326, année où Jean XXII a publié la bulle *Super illius specula*, dans laquelle il reconnaissait l'existence des sorciers, affirmait que ceux-

ci pactisent avec les démons et leur attribuait une variété de crimes diaboliques⁵. Cet étonnant changement de paradigme n'a culminé qu'un siècle et demi plus tard, lorsqu'en 1484, le pape Innocent VIII publiait, à la demande des inquisiteurs dominicains Henry Institoris et Jacques Sprenger, la bulle *Summis desiderantes affectibus*, par laquelle il affirmait l'existence d'une secte de sorciers voués au démon, qui se livrent aux incubes et aux succubes, ruinent les récoltes par maléfice, frappent les hommes d'impuissance et les femmes de stérilité, et se font les instruments de l'œuvre diabolique sur Terre⁶. La bulle de 1484 a constitué le véritable coup d'envoi de la chasse aux sorcières et a donné lieu, deux ans plus tard, à la rédaction du *Malleus maleficarum*, dans lequel elle figurait en exergue. Cet ouvrage est un manuel rédigé par Sprenger et Institoris et destiné à l'instruction des juges civils et ecclésiastiques dans la poursuite et l'éradication du crime de sorcellerie. L'imprimerie a permis une large diffusion du livre en Europe, contribuant ainsi à la propagation de son contenu alarmiste. On estime qu'entre le XV^e et le XVI^e siècle, plus de trente mille exemplaires du livre furent mis en circulation en Europe, un record pour l'époque⁷.

Le *Malleus* est une éblouissante démonstration de la paranoïa et de la terreur dans laquelle était plongé le monde de l'époque. En soixante-dix-huit questions réparties en trois sections, la première portant sur l'origine de la sorcellerie, la seconde sur son développement et ses pratiques et la troisième sur la manière d'y remédier, les auteurs démontrent, à l'aide d'arguments théologiques et d'une rhétorique implacable

³ Jean Palou, *La sorcellerie*, Paris, Presses Universitaires de France, Paris, 1966.

⁴ Jean-Michel Sallmann, « Inquisition », art. cité, p. 379.

⁵ Roland Villeneuve, *Les procès de sorcellerie*, Verviers, Gerard, 1974, p. 19.

⁶ Roland Villeneuve, *Les procès de sorcellerie*, ouvr. cité, p. 43.

⁷ Armand Danet, « L'Inquisiteur et ses sorcières », préface de Henry Institoris et Jacques Sprenger, *Le Marteau des sorcières*, Grenoble, Jérôme Millon, 2009, p. 13.

formée de questions et de contre-questions, la réalité du pouvoir des sorciers et de la menace très tangible qu'ils représentent pour l'ordre chrétien. Dans la première section, Institoris et Sprenger démontrent que trois éléments rendent possible (et sont nécessaires à) l'œuvre maléfique sur terre: le sorcier (ou plutôt, comme on le verra, la sorcière), l'œuvre du démon et la permission divine. Contrairement aux Inquisiteurs médiévaux, Institoris et Sprenger affirment que Dieu permet, sans la vouloir, l'œuvre démoniaque, en vertu de l'argument suivant: « Dieu en effet ne veut pas le mal, il ne veut pas qu'il soit, il ne veut pas qu'il ne soit pas: il veut permettre que le mal arrive et c'est bon pour la perfection de l'univers. »⁸

Comment un tel changement de paradigme a-t-il été rendu possible? Comment la sorcellerie a-t-elle pu passer en moins d'un siècle d'une simple croyance païenne à une œuvre diabolique mettant en péril la société toute entière? Si une réponse peut être apportée à cette question, elle se trouve d'une part dans le développement de la théologie scolastique et de la démonologie entre le XIII^e et le XIV^e siècle et d'autre part, dans les conditions socioéconomiques de l'époque. L'essor de la scolastique entre 1280 et 1330 ainsi que l'élaboration d'un discours démonologique, notamment sous l'influence des œuvres de saint Thomas d'Aquin, ont contribué à réactualiser des idées anciennes et à développer une représentation chrétienne du monde dans laquelle les pratiques de sorcellerie étaient intégrées en tant que manifestation démoniaque, et non plus reléguées au statut de croyances païennes⁹. L'entrée en scène du

Diable dans les mentalités a permis à la doctrine chrétienne de s'approprier la sorcellerie et de la définir comme une hérésie diabolique. La principale conséquence de ce nouveau contexte doctrinal a été une interprétation radicalement différente des faits et des accusations de sorcellerie au cours des décennies suivantes, marquées par de très dures conditions socioéconomiques. Les XIV^e et XV^e siècles furent des périodes d'horreur pour l'Europe, où se succédèrent des guerres, des famines et des épidémies, notamment la Peste noire qui, entre 1348 et 1352, tua près du tiers de la population européenne. Dans cette ambiance de fin du monde, on peut facilement concevoir que les malheurs qui affligeaient l'Europe aient pu alimenter la paranoïa à l'endroit de la sorcellerie démoniaque, celle-ci représentant toujours la coupable par excellence des fléaux en tout genre. Entre la bulle *Super illius specula* de Jean XXII et la bulle *Summis desiderantes affectibus* d'Innocent VIII s'étend donc plus d'un siècle pendant lequel une suite de malheurs fit l'objet d'une interprétation démonologique et pendant lequel incuba la terreur de la sorcellerie.

La sorcière

Impossible de parler de la chasse aux sorcières sans s'intéresser au genre des victimes. Il semble en effet que les persécutions aient touché majoritairement des femmes: la proportion généralement avancée de victimes féminines est de l'ordre de 80 %¹⁰. Entre 1560 et 1680, 91 % des 270 personnes accusées de sorcellerie en Angleterre étaient des femmes¹¹; en Allemagne, pour plus de 2400 exécutions entre 1537 et 1684, elles représentent entre 78 % et 82 % des victimes

⁸ Henry Institoris et Jacques Sprenger, *Le Marteau des sorcières*, ouvr. cité, p. 200.

⁹ Martine Ostorero, compte rendu de *Satan hérétique. Naissance de la démonologie dans l'Occident médiéval (1280-1330)*, par Alain Boureau, Paris, 2004, Médiévales, n°48, printemps 2005, <http://medievales.revues.org/1087>, consulté le 8 décembre 2010.

¹⁰ Patrick Snyder, *Représentations de la femme et chasse aux sorcières, XIII^e-XV^e siècles*, Québec, Fides, 2000, p. 37.

¹¹ Georges Duby et Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, Évreux, Plon, 1991, vol. 3, p. 456.

selon les lieux¹². Une association nette a donc été établie entre la sorcellerie et le sexe féminin. Pour en comprendre la raison, il faut s'intéresser à la représentation de la femme dans les discours théologiques du Moyen Âge qui ont servi à élaborer le stéréotype de la sorcière maléfique et à désigner les femmes comme les individus les plus susceptibles de succomber à l'hérésie démoniaque.

Le *Malleus maleficarum* est très explicite sur ce point. La question VI de sa première partie¹³ aborde le sujet en ces termes: pourquoi trouve-t-on dans le sexe faible davantage de sorcières que chez les hommes? La Genèse apporte une double réponse à cette question. Ève ayant été créée à partir d'une côte d'Adam, la femme est par nature inférieure à l'homme, en foi comme en force morale: cette déficience se révèle dans l'épisode de la Chute, alors qu'elle succombe aux propos tentateurs du serpent et entraîne Adam avec elle dans le péché. D'emblée, la femme se présente donc comme un être plus susceptible d'être tenté par le démon. Institoris et Sprenger déclinent ainsi leur représentation misogyne de la femme, qui la désigne comme l'alliée idéale du démon: d'abord, elle est naturellement plus crédule, plus impressionnable et d'une foi plus faible que l'homme, donc plus sujette aux illusions démoniaques, et en connaissance de cause le démon la vise en priorité; ensuite, parce qu'elle est faible moralement, elle est susceptible de céder à la méchanceté et de chercher à se venger des hommes par maléfice et par sorcellerie; troisièmement, parce qu'étant naturellement bavarde et incapable de garder un secret, elle transmet ses connaissances de la sorcellerie à ses amies, à ses filles et à ses voisines. Mais la principale raison pour laquelle la femme est considérée sujette à l'œuvre démoniaque,

c'est parce que sa passion de la chair est insatiable et qu'elle est ainsi facilement entraînée dans le péché. « Toutes choses de sorcellerie proviennent de la passion charnelle qui est en ces femmes insatiable [...] D'où pour satisfaire leur passion elles fôlatrent avec les démons. »¹⁴

La femme est donc perçue et représentée comme un être faible, soumis, vulnérable aux illusions démoniaques et dangereux par sa sexualité. Si cela ne suffit pas à leur réserver l'entière exclusivité du crime de sorcellerie, cela est assez pour désigner la sorcellerie comme un phénomène largement féminin. Au-delà de cette représentation théologique excessivement misogyne, il faut mettre en évidence le danger que représentait la femme tentatrice pour l'Église chrétienne, qui avait durci son exigence du célibat ecclésiastique dès le XIII^e siècle¹⁵ et allait le réintroduire lors du concile de Trente¹⁶, dans le cadre de la Contre-Réforme. Il est facile d'imaginer le clergé, astreint à la chasteté, en proie à une grande aversion pour les femmes dont les charmes représentaient une invitation au péché.

Pour saisir la dimension sexuelle de la chasse aux sorcières, il faut donc mettre en évidence l'association intime faite entre la sexualité et le péché dans la doctrine chrétienne ainsi que son ordre essentiellement patriarcal, qui fait d'emblée paraître les femmes comme des tentatrices et des pécheuses. Pour illustrer cet argument, nul exemple n'est plus frappant que les représentations faites, dans les manuels de démonologie du XVI^e siècle, du sabbat des sorcières, assemblée au cours de laquelle elles se livraient avec les démons à des actes d'extrême perversion sexuelle détaillés avec

¹² Georges Duby et Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, ouvr. cité, p. 456.

¹³ Henry Institoris et Jacques Sprenger, *Le Marteau des sorcières*, ouvr. cité, p. 157-168.

¹⁴ Henry Institoris et Jacques Sprenger, *Le Marteau des sorcières*, ouvr. cité, p. 166.

¹⁵ Patrick Snyder, *Représentations de la femme et chasse aux sorcières*, ouvr. cité, p. 25.

¹⁶ Robert Muchembled, *Sorcières, justice et société*, Paris, Imago, 1987, p. 14.

une minutie maniaque. Cette imagerie du sabbat, dont les raffinements de débauche s'apparentent à la pornographie la plus sordide, était véhiculée avec une certaine complaisance par les démonologues et les clercs, et il est tentant de la considérer comme un exutoire à la frustration sexuelle que devaient vivre ces personnages. De la même manière, suivant les consignes données par des manuels tels que le *Malleus maleficarum*, on procédait souvent, au cours des procès de sorcellerie, à la recherche de la marque des sorcières ou marque du diable, partie du corps sur laquelle le Diable aurait apposé sa griffe et qui était censée être insensible. Pour ce faire, on déshabillait la sorcière, on la rasait de haut en bas et on procédait à un examen minutieux du corps de l'accusée, au cours duquel on la piquait avec de longues aiguilles dans le but de découvrir un bout de peau qui ne lui arracherait pas de cri de douleur¹⁷. Difficile de ne pas percevoir le relent de lubricité qui se dégage de telles pratiques.

8

Conclusion

Si l'avènement de la chasse aux sorcières peut sembler incompatible avec le renouveau idéologique et culturel ayant présidé aux débuts de la modernité, l'étude approfondie du contexte religieux, social et économique de l'époque vient à bout de l'apparent paradoxe en mettant en évidence les dynamiques communes aux deux phénomènes. D'une part, les misères qui ont marqué le XIV^e siècle ont alimenté la terreur à l'égard de la sorcellerie, bouc émissaire idéal, en même temps qu'elles permettaient l'essor de l'humanisme en sapant l'autorité de l'Église. D'autre part, le processus d'acculturation propre à l'époque moderne a permis aux élites religieuses d'exercer la répression d'une culture populaire pétrie d'idées superstitieuses, que le développe-

ment de la théologie et de la démonologie a incorporées dans la doctrine chrétienne en tant que manifestation diabolique. Simultanément, les progrès de l'imprimerie ont contribué à alimenter la terreur à l'endroit de la sorcellerie. La chasse aux sorcières se présente donc comme une partie intégrante du passage à l'époque moderne.

En conclusion, il est utile de mentionner le triste rôle joué par la torture dans la propagation de l'hystérie collective. Le recours à la torture interrogative pour soutirer aux accusées des aveux détaillés sur des questions d'ordre théologique a fait se multiplier les témoignages attestant l'existence du complot satanique et de la sorcellerie démoniaque. Ainsi alimentée, la dynamique redoutable de la chasse aux sorcières ne pouvait que se maintenir et s'accélérer, et c'est ainsi que les bûchers ont continué de brûler jusqu'au XVIII^e siècle.

¹⁷ Roland Villeneuve, *Les procès de sorcellerie*, ouvr. cité, p. 173-183.

Bibliographie

BECHTEL, Guy, *Les quatre femmes de Dieu*, Paris, Plon, 2000, 334 p.

DUBY, George et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Évreux, Plon, 1991, vol. 3, 569 p.

INSTITORIS, Henry et Jacques SPRENGER, *Le Marteau des sorcières*, Grenoble, Jérôme Millon, 2009, 539 p.

MUCHEMBLED, Robert, *Sorcières, justice et société*, Paris, Imago, 1987, 267 p.

OSTORERO, Martine, compte rendu de *Satan hérétique. Naissance de la démonologie dans l'Occident médiéval (1280-1330)*, par Alain Boureau, Paris, 2004, *Médiévales*, no 48, printemps 2005, <http://medievales.revues.org/1087>, consulté le 8 décembre 2010.

PALOU, Jean, *La Sorcellerie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, 127 p.

SALLMANN, Jean-Michel (dir.), *Dictionnaire historique de la magie et des sciences occultes*, Doubs, Librairie Générale Française, 2006, 832 p.

SNYDER, Patrick, *Représentations de la femme et chasse aux sorcières, XIII^e-XV^e siècles*, Québec, Fides, 2000, 123 p.

VILLENEUVE, Roland, *Les procès de sorcellerie*, Verviers, Gerard, 1974, 318 p.

TRACES DU PASSÉ. LE PATRIMOINE VERNACULAIRE DE WOODSTOCK, NOUVEAU-BRUNSWICK

Par Isabelle Malenfant
Candidate à la maîtrise en développement régional

Woodstock, une ville néo-brunswickoise d'environ 5000 habitants. Jadis, elle fut un centre agricole, industriel et résidentiel réputé et, de ce fait, possède un patrimoine architectural d'une richesse remarquable. En 2005 et 2006, la ville monta, conjointement avec la Société historique du comté de Carleton et grâce à la *Loi sur la conservation du patrimoine municipal du Nouveau-Brunswick*, un répertoire comportant vingt-quatre habitations à conserver afin de rappeler son histoire¹. Il convient d'abord de jeter un coup d'œil à la colonisation de cette région afin de mettre en contexte la construction et l'occupation de cinq maisons patrimoniales qui seront présentées par la suite.

Les premiers habitants de la région furent des Malécites nomades. La colonisation de ce qui allait devenir Woodstock s'amorça véritablement alors que, le 15 octobre 1784, au sortir de la Guerre d'indépendance américaine, le gouverneur Parr de la Nouvelle-Écosse octroyait environ 25 000 acres de terres près du fleuve Saint-Jean et de la rivière Meduxnekeag à cent dix

vétérans des premier et second bataillons britanniques du New Jersey menés par Oliver de Lancey. À ces Loyalistes ainsi qu'à quelques pré-Loyalistes déjà sur place vinrent s'ajouter d'autres de St. John et du comté de Kings, ainsi que des immigrants écossais et irlandais. Pratiquant une agriculture de subsistance, les habitants s'installèrent principalement dans trois secteurs: le Haut-Woodstock, surnommé le Hardscrabble, le village Creek à l'embouchure de la rivière Meduxnekeag et l'anse Bedell ou Bas-Woodstock. Des efforts furent déployés par le gouvernement afin de rendre le fleuve plus facilement navigable et, vers 1805, la drave de billots de bois permettait à la région d'atteindre une certaine prospérité économique grâce à l'exploitation forestière. En plus des moulins de sciage et de farine, des magasins généraux furent ouverts au Creek et dans le Haut-Woodstock. Le développement était amorcé dans ces deux centres, si bien qu'en 1824, la ville comptait 816 habitants². Le Haut-Woodstock fut d'abord désigné capitale du comté de York, mais fut rapidement éclipsé par son rival, où furent relocalisées les instances juridiques en 1825. Le Creek fut marqué par la croissance du quartier d'affaires qui allait devenir le centre-ville de Woodstock. La présence de la route reliant Québec à Halifax et sa réfection avaient alors permis à des voyageurs de s'installer dans la région. Woodstock comptait, en 1834, 1876 habitants³.

¹ Statistiques Canada, *Recensement de 2006 par thèmes de diffusion*, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>, consultation au 14 janvier 2011. Allison Connell, *A view of Woodstock. Historic homes of the nineteenth century. Second edition*, Fredericton, New Ireland Press, 1998, p. 11. Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick, *Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick*, <http://www.gnb.ca/0131/heritage-f.asp>, consulté le 10 janvier 2011. Ville de Woodstock, *New Brunswick's first town*, <http://town.woodstock.nb.ca/index.htm>, consulté le 25 janvier 2011.

² Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 1. Historical Society of Carleton county, *Carleton county historical society*, <http://www.cchs-nb.ca>, consulté le 2 février 2011. T.C.L. Ketchum, *A short history of Carleton county, New Brunswick*, Woodstock, Sentinel, 1922, p. 12-13; 17; 23. Ville de Woodstock, *New Brunswick's first town*, site cité.

³ Le comté de York fut scindé en deux et celui de Carleton fut officiellement fondé en date du 19 septembre 1832, conservant Woodstock pour capitale. Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 1; 5. T.C.L. Ketchum, *A short history of Carleton county*, ouvr. cité, p. 23; 41-42. Historical Society of Carleton county, *A short history of Carleton county*, site cité.

Les décennies qui suivirent ont été partagées entre le développement et le déclin de Woodstock. Des tensions entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, alimentées par une querelle de frontières entre le Maine et le Canada, se sont avivées vers la fin des années 1830, menant à la Guerre non-sanglante de l'Aroostook de 1839. Deux cent soldats britanniques furent déployés dans la région. Le 36^e régiment, sous les ordres du colonel Maxwell, possédait un quartier général temporaire dans la ville de Woodstock. Les années 1840 virent pourtant s'amorcer un tournant culturel et industriel de la ville, avec la création d'une Société d'agriculture de comté en 1840, d'un Club musical en 1840-1841 et d'un Institut de mécanique en 1848. Une usine d'extraction de fer fut également implantée par la Mining Company de York et de Carleton. La ville fut reliée régulièrement à Fredericton par bateau à vapeur, en 1845, grâce aux efforts de la *Woodstock and Fredericton Stage Coach Company*. Le 1^{er} mai 1856, l'initiative de Charles Connell mena à la fusion des paroisses de Creek, des Haut et Bas-Woodstock. Woodstock devenait la première ville à être fondée officiellement dans la province du Nouveau-Brunswick⁴.

Une série d'incendies toucha le centre-ville de Woodstock. Le premier feu advint dans le quartier d'affaires le 16 avril 1860 et détruisit plusieurs bâtiments, dont l'Institut de mécanique, suivi de peu par le passage des troupes lors de l'Affaire du Trent en 1861 et 1862. Mai 1877 et novembre 1881 furent marqués à nouveau par des incendies importants. Les progrès se poursuivirent toutefois. Le chemin de fer de

Woodstock, propriété de la *New Brunswick Railway Company*, fut relié au réseau du Nouveau-Brunswick et au reste du Canada entre 1873 et 1876. L'apogée industriel et culturel de la ville se situa aux environs de 1885, juste avant que la population ne commence à diminuer à la fin des années 1880, malgré la présence de trois fonderies importantes. Depuis, la ville a perdu de son prestige économique et culturel, en partie à cause de l'exode des jeunes vers l'ouest, mais elle conserve les traces de ce riche héritage historique, tel qu'on le verra par les exemples qui suivent⁵.

La maison de l'honorable Charles Connell



Cette maison d'influence néo-grecque fut construite en 1839 à la demande de l'honorable Charles Connell, un homme politique agissant aux niveaux municipal, provincial et fédéral, ministre provincial de la Poste pendant un temps, qui fut également propriétaire et locateur foncier prospère faisant des affaires dans l'entreprise télégraphique. La maison aurait été construite dans le style classique d'une habitation aperçue dans la vallée de l'Hudson à New York,

⁴ William T. Baird, *Seventy years of New Brunswick life. Autobiographical sketches*, Saint John, Press of Géo E. Day, 1890, p. 47-53; 87; 102-107; 125; 128; 153; 158; 356. Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 5; 7. Historical society of Carleton county, *Carleton county historical society*, site cité. T.C.L. Ketchum, *A short history of Carleton county*, p. 21-22; 35-36; 44-45; 47-48. Ville de Woodstock, *New Brunswick's first town*, site cité.

⁵ William T. Baird, *Seventy years of New Brunswick life*, ouvr. cité, p. 47-53; 195-196; 271. Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 7; 11; 53. Historical society of Carleton county, *Carleton county historical society*, site cité. T.C.L. Ketchum, *A short history of Carleton county*, ouvr. cité, p. 51-52; 59; 73. Ville de Woodstock, *New Brunswick's first town*, site cité.

alors que la mode victorienne prévalait dans la région à cette époque. L'habitation est située sur une hauteur qui la met en valeur. Il semblait d'usage pour les hommes importants de passage à Woodstock d'y être invité pour un repas ou des divertissements. Après la mort de Charles Connell en 1873 et d'Ann Fisher en 1895, la maison revint aux deux filles aînées qui s'installèrent par la suite chez leurs maris. La maison changea de propriétaires plusieurs fois et fut divisée. L'aile est fut notamment occupée par Frank C. Denison, consul des États-Unis. La maison de Charles Connell, qui a fait l'objet d'une restauration de longue date, héberge depuis 1975 les locaux de la Société historique du comté de Carleton et fait partie du répertoire patrimonial provincial⁶.

La Maison Sunder



Cette maison fut bâtie en 1857 pour George Heber Connell, fils de l'Honorable Charles Connell, sur un terrain appartenant à

⁶ Des mentions font entre autres allusion aux visites chez Charles Connell de Sir John Harvey, gouverneur du Nouveau-Brunswick entre 1837 et 1841, et d'Arthur H. Gordon, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick de 1861 à 1866. William T. Baird, *Seventy years of New Brunswick life*, ouvr. cité, p. 119; 218; 220. Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 7; 26-27. T.C.L. Ketchum, *A short history of Carleton county*, ouvr. cité, p. 37-38, 71, 83. Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick, *Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick*, site cité. Historical Society of Carleton county, *Carleton County Historical Society*, site cité.

la famille. George Heber Connell était un homme politique reconnu qui fut député fédéral de Carleton de 1878 à son décès en 1881. La maison fut achetée en 1903 et occupé principalement par le lieutenant colonel Sunder, un vétérinaire chirurgien de l'armée britannique et missionnaire baptiste en Inde, et par sa femme, Clara Isabel Shea Boyer. Néoclassique avec des touches de style Tudor, la maison n'est pas sans rappeler celle du père Connell. On lui apporta quelques modifications extérieures jusqu'à aujourd'hui⁷.

La Maison Dunbar



Construite en 1874 pour John S. Leighton, membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick dans les années 1870 et 1880, et secrétaire-trésorier de la Société d'agriculture du comté de Carleton en 1922. Matilda Dunbar Finnamore la racheta en 1900 et lui laissa son nom. Son style néo-gothique tardif lui a valu d'être surnommée la « Maison hantée » par les habitants de Woodstock⁸.

⁷ Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 34-35. Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick, *Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick*, site cité.

⁸ Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 42-43. T.C.L. Ketchum, *A short history of Carleton county*, ouvr. cité, p. 72; 80. Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick,

La Maison Henry Connell



Cette maison est l'une des deux seules de style Second Empire à Woodstock. Elle fut édifée en 1885 sur un terrain d'une hauteur appelée la Terrasse Victoria, qui a accueilli de hautes personnalités locales. Connell aurait reçu l'aide d'Alexander Dunbar, un associé de sa fonderie, pour la confection du belvédère de fer et d'autres détails d'inspiration autrichienne. Le bâtiment revêtait un caractère particulier, à l'époque, parce qu'il avait été construit pour accueillir l'électricité et l'eau courante, des services encore inaccessibles à Woodstock. Henry Connell était également un homme important, qui avait voyagé en Argentine et en Uruguay, promoteur de la compagnie d'électricité, maire de Woodstock pendant un mandat et membre de l'Assemblée législative de la province⁹.

Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick, site cité.

⁹ Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 50-51. Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick, *Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick*, site cité.

La maison du juge Carleton



Cette maison de style Néo-Reine Anne a été construite vers 1895-1899 pour le propriétaire d'une fabrique de chariots, Daniel Grant, mais elle prit le nom du propriétaire suivant, le juge John L. Carleton, qui l'a habitée pendant de nombreuses années. Elle est située au nord de la Terrasse Victoria. Le juge Carleton était également membre du Club d'art dramatique, appréciait le théâtre et a lui-même joué dans de nombreuses pièces dont l'une, *The Crimson Wing*, remporta en 1918 le premier prix d'une compétition canadienne. L'intérieur de la maison a été restauré depuis¹⁰.

Ces cinq maisons relatent l'histoire d'une importante élite à Woodstock dans les années 1800. Outre ces bâtiments, de nombreux autres à vocation religieuse, militaire, culturelle ou commerciale représentent toute une période de l'histoire régionale en plus d'afficher une architecture intéressante. Bien qu'ils aient été reconnus patrimoniaux par la municipalité, ils gagneraient à être étudiés davantage.

¹⁰ Mark Blgrave, « Temperance and the theatre in the nineteenth century Maritimes », *Theatre research in Canada / Recherches théâtrales au Canada*, vol. 7, n°1 (printemps 1986), p. 23-32. Allison Connell, *A view of Woodstock*, ouvr. cité, p. 62. Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick, *Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick*, site cité.

Bibliographie

BAIRD, William T., *Seventy years of New Brunswick life. Autobiographical sketches*, Saint-John, Press of Géo E. Day, 1890, 358 p.

BLAGRAVE, Mark, « Temperance and the theatre in the nineteenth-century Maritimes », *Theatre Research in Canada / Recherches théâtrales au Canada*, vol. 7, n°1 (printemps 1986): 23-32.

CONNELL, Allison, *A view of Woodstock. Historic homes of the nineteenth century. Second edition*, Fredericton, New Ireland Press, 1998, 107 p.

HISTORICAL SOCIETY OF CARLETON COUNTY, *Carleton County Historical Society* <http://www.cchs-nb.ca/>, consulté le 2 février 2011.

KETCHUM, T. C. L., *A short history of Carleton county, New Brunswick*, Woodstock, Sentinel, 1922, 86 p.

MINISTÈRE DU MIEUX-ÊTRE, DE LA CULTURE ET DU SPORT DU NOUVEAU-BRUNSWICK, *Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal*, Fredericton, Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick, 2001, version originale 1978, 12 p.

MINISTÈRE DU MIEUX-ÊTRE, DE LA CULTURE ET DU SPORT DU NOUVEAU-BRUNSWICK, *Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick* <http://www.gnb.ca/0131/heritage-f.asp>, consulté le 10 janvier 2011.

STATISTIQUES CANADA, *Recensement de 2006 par thèmes de diffusion* <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>, consulté le 14 janvier 2011.

VILLE DE WOODSTOCK, *New Brunswick's first town* <http://town.woodstock.nb.ca/index.htm>, consulté le 25 janvier 2011.

Crédits photographiques

HISTORICAL SOCIETY OF CARLETON COUNTY

PRÉSENCE ET PARTICIPATION MILITAIRE DANS LE BAS-SAINT- LAURENT DE 1608 À AUJOURD'HUI

Par Louis-Félix Séguin-Gougeon
Étudiant au baccalauréat en histoire

Adeptes d'histoire militaire, je me suis récemment interrogé sur l'histoire militaire de la région. En effet, si par exemple le centième de la Marine canadienne eut lieu en 2010, c'est donc qu'elle fût créée en 1910. Toutefois, l'occupation française en Nouvelle-France débuta en 1608, soit 300 ans auparavant. Dans l'intervalle, qu'y avait-il donc pour assurer la défense de cette contrée? Et ici, au Bas-Saint-Laurent, qu'en était-il? La Réserve navale et les Fusiliers du St-Laurent n'étaient évidemment pas là en 1700, mais le Bas-Saint-Laurent était-il laissé sans défense pour autant? Quelle est donc l'histoire militaire du Bas-Saint-Laurent depuis 1608, voilà la question à laquelle je tenterai ici de répondre.

Sous le Régime français

En 1608, quelques Français débarquent à un endroit qui deviendra Québec, avec la ferme intention de s'établir pour de bon, de coloniser les terres et de prospérer. Évidemment, des tensions naissent rapidement entre les colons et certaines tribus autochtones, ce qui eut pour effet de ralentir considérablement le peuplement et le développement de la Nouvelle-France, en plus de rendre à propos une institution vouée à la défense du territoire. Il existe d'ailleurs une lettre datée de 1669 dans laquelle le roi de France indique explicitement au gouverneur de Courcelle son désir qu'une milice soit constituée en Nouvelle-France¹. Pour ce qui est du Bas-Saint-Laurent (considéré dans ses limites actuelles, d'environ La Pocatière

jusqu'à Matane), il faut attendre 1672 avant que des seigneuries y soient attribuées. Avant cette date, les rares habitants européens de la région, s'il y en avait, ne pouvaient se fier qu'à eux-mêmes pour assurer leur défense; leur situation ne différait d'ailleurs pas tellement de celle du reste de la colonie². Même après cette date et pendant toute la durée du Régime français, il n'existe pas d'information au sujet d'une milice dans la région. Bien que 24 seigneuries soient concédées sur l'actuel territoire du Bas-Saint-Laurent entre 1672 et 1751³, la première preuve de la présence d'une organisation vouée à la défense du territoire ne date que de 1776, et donc du Régime anglais⁴. Il s'agit de la liste des gens composant les diverses milices de la région. Selon ce rapport, il y a alors des milices à Rivière-des-Caps, à Rivière-du-Loup, à Cacouna, à l'Isle-Verte, à Trois-Pistoles ainsi qu'à Rimouski⁵. Si les sources s'accordent pour dire que la milice de la Nouvelle-France manque en général d'effectifs, d'expérience et de moyens, l'historien Desmond Morton fait cependant l'éloge du milicien:

En Nouvelle-France, la milice était bien plus qu'une force de défense locale. Parce que les jeunes gens de la colonie [...] acquéraient dès l'enfance des talents de combattants, ils formèrent la première ligne de la Nouvelle-France. En effet, à quel soldat fraîchement débar-

¹ Louise Dechêne, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008, p. 111-112.

² Louise Dechêne, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, ouvr. cité, p. 98.

³ Gaétan Beaulieu, « Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent », dans *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, <http://www.bas-saint-laurent.org/region/histoire.htm>, consulté le 27 septembre 2010.

⁴ Léopold Lamontagne, *Les archives régimentaires des Fusiliers du St.-Laurent*, Rimouski, Imprimerie Blais, 1943, p. 16.

⁵ Léopold Lamontagne, *Les archives régimentaires des Fusiliers du St.-Laurent*, ouvr. cité, p. 16-19.

qué de France aurait-on pu se fier pour gouverner un canot dans des rapides écumants ou, chaussé de raquettes, pour parcourir d'interminables pistes dans la neige?⁶

Ce portrait de la milice canadienne sous le Régime français en général doit être valable pour la milice bas-laurentienne, pour peu qu'elle ait existé au cours de cette période.

Sous le Régime anglais

Après la Conquête de 1760, les soldats professionnels français sont renvoyés chez eux et la milice est désarmée⁷. Toutefois, les autorités militaires britanniques usent beaucoup de la milice, qu'elles jugent fort utile, dans l'administration du territoire, notamment l'administration judiciaire⁸. Comme le dit Morton, « Une société dirigée par des miliciens était évidemment faite pour séduire des esprits militaires⁹. » La Révolution américaine change la donne en mettant beaucoup de pression sur la colonie. Trois compagnies de milice permanentes sont créées à Québec entre 1776 et 1783, dont certains miliciens du Bas-Saint-Laurent font partie¹⁰. Ces compagnies sont désarmées et dissoutes en 1784. Les années qui suivent sont marquées par une réorganisation de la milice. C'est ainsi qu'en 1792, une première division de milice voit le jour dans le Bas-Saint-Laurent. Dès 1793, la Division de Kamouraska comprend quatre compagnies:

l'Isle-Verte avec 78 hommes, Rivière-des-Caps et Rivière-du-Loup avec 85 hommes, Trois-Pistoles avec 50 hommes et Rimouski avec 105 hommes¹¹. En 1796, une loi vient spécifier les caractéristiques de la milice. Le service militaire est obligatoire pour tous les hommes de 18 à 60 ans; la milice est organisée par le capitaine de milice qui doit faire des rapports; les compagnies se rassemblent deux fois l'an pour des exercices de base et peuvent être déployées en cas de conflit; des sanctions et des amendes sont prévues pour les déserteurs et les insoumis: cette loi officialise l'existence de la milice en lui donnant des bases solides¹². En 1803, de nouvelles lois autorisent la dépense annuelle de 2500 livres pour l'amélioration de la milice ainsi que la levée annuelle de 1200 hommes pour une période d'instruction de 28 jours¹³. La croissance de la milice dans le Bas-Saint-Laurent se fait toutefois lentement. En effet, en 1807, les quatre compagnies de l'Isle-Verte, de Rivière-des-Caps et Rivière-du-Loup, de Trois-Pistoles et de Rimouski ne comptent respectivement que 104, 212, 127 et 164 miliciens et n'ont respectivement que 61, 20, 23 et 49 fusils¹⁴. Cela ne les empêche pas de participer à la guerre de 1812 et même d'y faire bonne figure. Les années qui suivent la guerre marquent un retour à la tranquillité pour la milice bas-laurentienne. En 1825, la compagnie de Rimouski est subdivisée en deux nouvelles compagnies: l'une à Saint-André, l'autre à Rimouski qui devient une division. En mars 1827, la Division de Kamouraska devient le Bataillon de Cornwallis et la Division de Rimouski devient le Second Bataillon de Cornwallis¹⁵. Les activités de la milice se résument alors à

⁶ Desmond Morton, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991*, Sillery, Septentrion, 1992, p. 41.

⁷ George F. G. Stanley, *Nos soldats: l'histoire militaire du Canada, de 1604 à nos jours*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1980, p. 149.

⁸ Benjamin Sulte, *Histoire de la milice canadienne-française, 1760-1897*, Montréal, Desbarats & cie, 1897, 158 p.

⁹ Desmond Morton, *Une histoire militaire du Canada*, ouvr. cité, p. 71.

¹⁰ François Dornier, *Soldats de la côte. Les Fusiliers du St-Laurent: d'hier à aujourd'hui*, Rimouski, La Régie du Régiment Les Fusiliers du St-Laurent, 1992, p. 13.

¹¹ François Dornier, *Soldats de la côte*, ouvr. cité, p. 14.

¹² Léopold Lamontagne, *Les archives régimentaires des Fusiliers du S.-Laurent*, ouvr. cité, p. 25-26.

¹³ George F. G. Stanley, *Nos soldats*, ouvr. cité, p. 203.

¹⁴ *Ibid.*, p. 30.

¹⁵ François Dornier, *Soldats de la côte*, ouvr. cité, p. 16.

un rassemblement par année, ainsi qu'à une journée de maniement des armes. En 1847, le Second Bataillon de Cornwallis est subdivisé en quatre compagnies, formant ainsi le Régiment de Rimouski. En 1855, un corps d'élite de 5 000 soldats est formé. Ces derniers sont des volontaires rémunérés pour chaque journée de service, mais ils doivent fournir arme et uniforme¹⁶. En 1863, des écoles de formation des officiers et des sous-officiers sont fondées. Le premier entraînement annuel dans le Bas-Saint-Laurent a lieu en 1864: 16 jours de solde sont prévus pour chaque homme présent. Bref, sous le Régime anglais, la milice passe d'une institution composée de colons armés et sans formation à une organisation paramilitaire fournissant solde, équipement, armement et instruction à ses hommes.

Sous le drapeau canadien

Le 1er juillet 1867, le Canada devient officiellement un dominion britannique. Par conséquent, c'est au gouvernement canadien qu'incombe désormais la défense de son territoire. C'est George-Étienne Cartier qui en est responsable. Cartier, dans un projet de loi de 1868, conserve l'essentiel des institutions en place sous le Régime anglais. La milice active comprend alors 37 170 hommes, dont 12 637 au Québec, engagés volontairement pour trois ans et pouvant être tenus de s'exercer de 8 à 16 jours par année. S'y ajoute une milice de réserve, estimée à 700 000 hommes, n'existant que sur papier et réunissant pratiquement tous les hommes valides âgés de 18 à 60 ans qui ne sont pas membres de la milice active¹⁷. Au Bas-Saint-Laurent, la milice est réorganisée en avril 1869 pour former le Bataillon de Témiscouata ainsi que le Bataillon de Rimouski, comprenant respective-

ment 4 et 5 compagnies. En 1873, le Bataillon de Témiscouata passe à 14 compagnies et totalise 4176 miliciens plus 58 marins (les troupes de la marine ayant été créées en 1868 par Cartier), alors que le Bataillon de Rimouski passe à 11 compagnies et compte 5591 miliciens plus 42 marins¹⁸. En janvier 1883, les deux bataillons sont fusionnés et deviennent le 89e Bataillon d'infanterie Témiscouata et Rimouski, qui comprendra 8 compagnies: Fraserville, Rimouski, Caccouna, Anse au Sable, Saint-Anaclet, le Bic, Saint-Arsène et l'Isle-Verte¹⁹. Ce bataillon, qui devient un régiment en 1900, se démarque lors des exercices mais n'a participé à aucun fait d'armes exceptionnel. Entretemps, c'est en 1883 que la force permanente (régulière) est réellement officialisée au Canada, sous la forme d'une troupe de cavalerie, de trois batteries d'artillerie et d'au plus trois compagnies d'infanterie²⁰. En outre, la *Royal Canadian Navy* est créée en mai 1910. Pour la suite des choses, il importe de garder à l'esprit que certaines personnes du Bas-Saint-Laurent se sont jointes à ces forces permanentes et que le fait militaire bas-laurentien ne se limite donc plus à la milice. Celle-ci continue tout de même à se développer, puisque ses effectifs doublent presque de 1868 à 1914, alors que les dépenses militaires du Canada passent de 1 160 000 \$ en 1898 à 9 100 000 \$ en 1912-13²¹.

Lorsque la guerre éclate en Europe en 1914, le Canada passe rapidement à l'action. Le Bas-Saint-Laurent n'est pas en reste puisqu'au début de 1916, le 189e Bataillon du Corps Expéditionnaire Canadien est formé, bataillon constitué de volontaires prove-

¹⁶ Léopold Lamontagne, *Les archives régimentaires des Fusiliers du St.-Laurent*, ouvr. cité, p. 50.

¹⁷ Jean-Yves Gravel, *L'armée au Québec: un portrait social, 1868-1900*, Montréal, Boréal Express, 1974, p. 16.

¹⁸ Léopold Lamontagne, *Les archives régimentaires des Fusiliers du S.-Laurent*, ouvr. cité, p. 69-70.

¹⁹ François Dornier, *Soldats de la côte*, ouvr. cité, p. 21.

²⁰ George F. G. Stanley, *Nos soldats*, ouvr. cité, p. 335.

²¹ Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre*, Montréal, Boréal Express, 1974, p. 43.

nant majoritairement du 89e Régiment, mais aussi des comtés de Gaspé, Bonaventure, Matane, Rimouski, Kamouraska et Témiscouata²². Au début de l'été, le 189e part suivre sa formation à Valcartier, puis part pour l'Angleterre en septembre. Plusieurs centaines de Bas-laurentiens combattent durant la Grande Guerre, sans compter l'apport des militaires permanents. La guerre terminée, l'Aviation canadienne est créée en 1920, puis devient l'Aviation royale du Canada dès 1924²³, offrant ainsi une option de plus aux hommes du Bas-Saint-Laurent qui voudraient se joindre à la force permanente. Dès lors, la dernière des trois armes (armée, marine et force aérienne) qui en 1968 s'uniront sous le nom de Forces armées canadiennes est en place, et toutes enrôlent des hommes et des femmes du Bas-Saint-Laurent, contribuant ainsi au fait militaire de la région. Quant à la milice, elle subit une refonte dans la région et le 89e Régiment devient ainsi, en novembre 1920, Les Fusiliers du St-Laurent (dont le nom change en mai 1922 pour Fusiliers du St-Laurent). Dès janvier 1923, leur Quartier général de même que la Compagnie B se situent à Rimouski, la Compagnie A se situe à Rivière-du-Loup, la Compagnie C à Mont-Joli et la Compagnie D, à New-Carlisle²⁴.

Peu d'autres changements adviennent avant la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci déclarée, plusieurs centaines de personnes du Bas-Saint-Laurent grossissent les rangs de l'Armée canadienne et, dans une très moindre mesure, ceux de la Marine royale du Canada et de l'Aviation royale du Cana-

da²⁵. Un camp d'instruction militaire est construit à Rimouski dès 1940, le CA(B)TC 55 (*Canadian Army Basic Training Center*), qui servira jusqu'en août 1943, après quoi il sera réservé à d'autres usages militaires²⁶. L'aéroport de Mont-Joli est construit en 1941 et sert de base opérationnelle et d'entraînement à l'Aviation royale du Canada tout au long du conflit: elle sera cédée au ministère des Transports en 1946²⁷. En outre, en février 1942, le 1er Bataillon des Fusiliers du St-Laurent est formé. Son effectif autorisé est de 773 hommes et 34 officiers et son objectif est la défense du territoire canadien²⁸. Ce bataillon sert tout au long du conflit dans plusieurs parties du Canada. Finalement, plusieurs militaires des divers éléments, soutenus par les Fusiliers du St-Laurent œuvrent dans le Bas-Saint-Laurent tout au long du conflit, défendant le littoral contre la menace allemande²⁹. On peut voir dans la Seconde Guerre mondiale le point culminant du fait militaire dans la région.

Aujourd'hui

Entre 1945 et 1986, le fait militaire de la région gravite entièrement autour des Fusiliers du St-Laurent. En 1960, le régiment représente la plus grosse unité de milice au Canada avec ses 550 membres³⁰. En décembre 1969, il prend la forme qu'il connaît encore aujourd'hui, avec son Quartier général et la Compagnie B à Rimouski, la Compagnie A à Rivière-du-Loup et la Compagnie C à Matane³¹. Bien que le régiment

²⁵ Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre*, ouvr. cité, p. 84-99.

²⁶ François Dornier, *Soldats de la côte*, ouvr. cité, p. 73-74; 79.

²⁷ Aéroport régional de Mont-Joli, *Historique*, <http://www.aeroportmontjoli.com/lang-fr/historique>, consulté le 27 septembre 2010.

²⁸ François Dornier, *Soldats de la côte*, ouvr. cité, p. 81.

²⁹ *Ibid.*, p. 94-106.

³⁰ François Dornier, *Soldats de la côte*, ouvr. cité, p. 118.

³¹ *Ibid.*, p. 136-137.

²² Léopold Lamontagne, *Les archives régimentaires des Fusiliers du St.-Laurent*, ouvr. cité, p. 103.

²³ Fred Hatch, « Aviation militaire », dans *L'Encyclopédie canadienne*, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0000421>, consulté le 27 septembre 2010.

²⁴ François Dornier, *Soldats de la côte*, ouvr. cité, p. 56.

n'ait pas été impliqué dans une opération d'envergure depuis 1945, plusieurs de ses membres ont participé à différentes opérations à l'intérieur du pays (notamment les opérations concernant les Jeux olympiques d'été de 1976 à Montréal et la crise d'Oka à l'été 1990) comme à l'extérieur (notamment à Chypre et en Afghanistan). Les Fusiliers du St-Laurent comptent aujourd'hui plus de 200 membres³². Il faut aussi mentionner l'arrivée en 1986 de la division de la Réserve navale de Rimouski, le NCSM d'Iberville, qui compte aujourd'hui plus de 50 membres³³. Les Fusiliers du St-Laurent et le NCSM d'Iberville sont aujourd'hui les deux seules organisations militaires du Bas-Saint-Laurent. Cela dit, il faut également compter les militaires de la force régulière, travaillant à l'extérieur mais originaires de la région pour avoir le portrait juste du fait militaire au Bas-Saint-Laurent en 2011.

En conclusion, ce bref survol de l'histoire militaire dans le Bas-Saint-Laurent donne à penser que contrairement à certaines idées reçues, cette dernière est assez importante, particulièrement lorsqu'on la compare à celle de régions plus peuplées sur lesquelles l'attention se porte plus facilement. En effet, bien que peu peuplé, le Bas-Saint-Laurent fournit depuis longtemps son lot de gens prêts à défendre leur coin de pays, des gens compétents et dévoués. Il est d'ailleurs dommage que leur histoire soit si souvent passée sous silence, alors qu'elle mériterait d'être racontée et soulignée. Bref, il semble que dans le domaine militaire comme ailleurs, le Bas-Saint-Laurent ne soit pas sans histoire, mais qu'il soit simplement oublié.

³² Défense nationale, *Les Fusiliers du St-Laurent*, <http://www.army.forces.gc.ca/35gbc/unites-units/fusdustl-fra.aspx>, consulté le 27 septembre 2010.

³³ Défense nationale, *La Réserve navale, unité la plus près*, http://www.navy.forces.gc.ca/navres/1/1-n_fra.asp?category=91, consulté le 27 septembre 2010.

Bibliographie

AÉROPORT RÉGIONAL DE MONT-JOLI, *Histoire*,

<http://www.aeroportmontjoli.com/lang-fr/historique>, consulté le 27 septembre 2010.

BEAULIEU, Gaétan, Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, <http://www.bas-saint-laurent.org/region/histoire.htm>, consulté le 27 septembre 2010.

DECHÊNE, Louise, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008, 664 p.

DÉFENSE NATIONALE, *La Réserve navale, unité la plus près*, http://www.navy.forces.gc.ca/navres/1/1-n_fra.asp?category=91, consulté le 27 septembre 2010.

DÉFENSE NATIONALE, *Les Fusiliers du St-Laurent*,

<http://www.army.forces.gc.ca/35gbc/unites-units/fusdustl-fra.aspx>, consulté le 27 septembre 2010.

DORNIER, François, *Soldats de la côte: les Fusiliers du St-Laurent: d'hier à aujourd'hui*, Rimouski, La Régie du Régiment Les Fusiliers du St-Laurent, 1992, 183 p.

GRAVEL, Jean-Yves, *L'armée au Québec: un portrait social, 1868-1900*, Montréal, Boréal Express, 1974, 157 p.

GRAVEL, Jean-Yves, *Le Québec et la guerre*, Montréal, Boréal Express, 1974, 173 p.

HATCH, Fred, « Aviation militaire », dans *L'Encyclopédie canadienne*,

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0000421>, consulté le 27 septembre 2010.

LAMONTAGNE, Léopold, *Les archives régimentaires des Fusiliers du S.-Laurent*, Rimouski, Imprimerie Blais, 1943, 247 p.

MORTON, Desmond, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991*, Sillery, Septentrion, 1992, 414 p.

STANLEY, George F. G., *Nos soldats: l'histoire militaire du Canada, de 1604 à nos jours*, Montréal, Editions de l'Homme, 1980, 620 p.

SULTE, Benjamin, *Histoire de la milice canadienne-française, 1760-1897*, Montréal, Desbarats & cie, 1897, 158 p.

**JOSEPH-CHARLES TACHÉ CONTRE
L'HISTOIRE DES CANADIENS
FRANÇAIS DE BENJAMIN SULTE**

Par Rémi Lefrançois et Sébastien Ross
Candidats à la maîtrise en histoire

La seconde moitié du XIX^e siècle est considérée au Québec, comme d'ailleurs partout dans le monde occidental, comme une époque de grand changement; une époque où l'on voit de nombreux fondements des sociétés être ébranlés. Les mouvements anticléricaux et bourgeois qui se développent en France à cette époque forcent certains hommes d'Église à se retrancher dans des positions plus radicales. Prônant la suprématie de l'Église sur l'État, ces radicaux ont, pendant tout le XIX^e siècle, une influence importante sur la place publique française tout particulièrement¹.

Sans atteindre la même intensité qu'en Europe, ces luttes se transposent au sein des milieux intellectuels canadiens-français et s'incarnent dans un affrontement entre les partisans de l'ultramontanisme et du libéralisme. Parmi les membres de l'opposition libérale, Benjamin Sulte, intellectuel, homme de lettres et historien, lance un galet dans la mare, dans un conflit qui commençait à peine à s'apaiser. *L'Histoire des Canadiens français*, son œuvre principale publiée en 1882, a fait couler suffisamment d'encre dans les journaux de l'époque pour que l'on en parle encore aujourd'hui dans l'historiographie québécoise².

Parmi les critiques acerbes de cette œuvre, on retrouve en particulier Joseph-Charles Taché, qui ne mâche pas ses mots à son endroit et qui prend la tête du mouve-

ment d'opposition aux thèses de Sulte. Formé chez les jésuites de Québec, ce savant fonctionnaire et écrivain est fort réputé à l'époque. À la sortie du tome III, lui et Sulte se livrent une guerre acharnée dans les journaux. Ce sont deux visions diamétralement opposées des véritables fondateurs du Canada qui s'affrontent dans cette guerre de mots. En s'attaquant à l'Église et à l'une de ses institutions, les jésuites, Sulte s'attire les foudres des ultramontains et se met à dos une bonne part de l'élite québécoise. Préférant défendre ses idées plutôt que de capituler, il résiste à la tempête, non sans en subir quelques conséquences. Cependant, contrairement à ce que l'on peut croire, cette polémique commence à un moment où l'idéologie ultramontaine est en perte de vitesse et n'en a plus pour longtemps.

Dans son ouvrage, Sulte complète les synthèses de François-Xavier Garneau et de l'abbé Jean-Antoine Ferland. Il développe une vision beaucoup plus sociale, qui englobe les traits de caractère, les us et coutumes ainsi que les traditions du peuple canadien-français³. Pour ce faire, il dépouille une grande variété de sources, notamment les recensements, les contes et les chansons, les registres paroissiaux, les généalogies, etc. En s'intéressant ainsi à la base de la pyramide sociale de l'époque de la Nouvelle-France, soit aux « petites gens », cette conception de l'histoire québécoise préfigure la vaste production d'histoire populaire des décennies suivantes⁴.

L'ouvrage de Sulte participe du discours ambiant qui vise à canaliser l'excédent démographique vers de nouvelles terres de colonisation. Systématiquement, l'argumentaire déployé tente de prouver, grâce à l'analyse historique, que la mission

¹ Nadia F. Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Hurtubise, 1978, p. 22.

² Hélène Marcotte, *Benjamin Sulte: cet inlassable semeur d'écrits*, Montréal, Lidec, 2001, 61 p.

³ Patrice Groulx, *La marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*, Gatineau, Vent d'Ouest, 2008, p. 41.

⁴ Patrice Groulx, *La marche des morts illustres*, ouvr. cité, p. 51 et 53.

première des Canadiens français est colonisatrice et non pas missionnaire comme les historiens l'avaient laissé entendre jusque-là. De plus, toute à la fois une histoire nationale et ethnique, l'œuvre de Sulte s'inscrit très bien dans les courants de pensée de l'époque qui mêlent souvent les deux concepts⁵.

En plus de la mission colonisatrice, l'auteur avance une théorie surprenante qui se situe aux antipodes des opinions courantes. Il oppose en effet habitants et hivernants, ces derniers étant ces Français de passage qui ne souhaitent pas s'établir de manière permanente dans la colonie. Cette opposition est chez Sulte le moteur de l'histoire de la nation canadienne-française⁶. Sur les plans économiques, politiques, militaires et religieux, chaque décision prise dans le sens du renforcement de la colonie, comme le favoritisme envers l'agriculture, la croissance démographique, l'autonomie administrative, etc., est analysée. Sulte distribue ainsi, à qui mieux mieux, les mérites et les blâmes. Par cette méthode, il justifie ses attaques contre les Cent-Associés, les commerçants de fourrures, les jésuites, Mgr de Laval et les Français en général, car il considère que tous ceux-ci ont défendu des intérêts étrangers avant tout. En plus d'attaquer ces grandes figures de l'histoire de la Nouvelle-France, Sulte exalte en contrepartie l'action des habitants, en qui il voit les véritables fondateurs du pays.

La critique cléricale de Sulte est beaucoup plus nuancée que ce que laissent paraître les dires des ultramontains à l'encontre de cet ouvrage. L'auteur salue le rôle majeur joué par les missionnaires dans la fondation de la ville de Montréal et celui des communautés de femmes qui ont eu une très grande influence dans l'éducation des

jeunes filles canadiennes⁷. Les véritables « méchants » de l'histoire de Sulte, ce sont les jésuites. L'historien leur reproche d'avoir préféré leurs œuvres évangéliques auprès des « Sauvages » au détriment de l'aide à la population blanche. Tout en admirant l'œuvre missionnaire, il considère que les jésuites ont été bien naïfs de croire qu'il était possible de convertir les Amérindiens⁸. Compte tenu de leurs piètres résultats, l'auteur soutient que toutes leurs énergies auraient dû être employées à développer et à défendre la colonie. Qui plus est, dans leur obsession évangélisatrice, les jésuites ont attisé, plus souvent qu'autrement, la haine des autochtones, mettant en danger la vie des colons. On peut rajouter dans les « crimes des jésuites » le commerce des fourrures, la possession de grands domaines terriens inutilisés pour la colonisation et le trafic d'influence effectué auprès des autorités politiques, secondés par leur complice, Mgr de Laval⁹. De toutes les idées qu'aborde Sulte, ses attaques contre les jésuites demeurent la pomme de discorde qui démarre la série d'assauts à son encontre, car « s'en prendre aux jésuites, c'est agiter l'*Histoire des Canadiens français* comme un chiffon rouge devant les ultramontains »¹⁰. Globalement, l'œuvre de Sulte a été mal accueillie dans le milieu intellectuel canadien-français, surtout par les ultramontains, et a provoqué un véritable « déferlement de protestations »¹¹. Il faut dire que l'œuvre ne manque pas de défauts qui sont le fruit de l'improvisation de l'auteur. On y retrouve d'abord une chronologie déséquilibrée, un texte souvent décousu et criblé d'erreurs, de

⁷ Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 358.

⁸ Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, ouvr. cité, p. 359.

⁹ *Ibid.*, p. 362.

¹⁰ Patrice Groulx, *La marche des morts illustres*, ouvr. cité, p. 61.

¹¹ Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, ouvr. cité, p. 384.

⁵ Patrice Groulx, *La marche des morts illustres*, ouvr. cité, p. 52-53.

⁶ *Ibid.*, p. 53.

même que certains chapitres qui ne sont que des collages de citations.¹² « *L'Histoire des Canadiens français*, avoue Sulte lui-même, a bien des défauts. Écrites à travers le brouhaha des affaires et imprimée par des Anglais, c'est un miracle qu'elle vaille quelque chose. »¹³ Ce n'est toutefois qu'avec la parution, en janvier 1883, du chapitre dix du troisième tome, dans lequel on retrouve la majorité des attaques de Sulte à l'encontre des jésuites, que les premiers véritables coups se mettent à déferler sur l'auteur. Joseph-Charles Taché est en tête de ce mouvement¹⁴.

Les propos de Sulte à l'encontre des jésuites et de Mgr de Laval entrent en conflit direct avec les convictions religieuses de Taché. La première attaque de ce dernier se présente sous la forme de plusieurs articles publiés dans le journal *La Minerve* et nommés *Les histoires de M. Sulte*¹⁵. Dans ces articles, Taché affirme que les jésuites sont les véritables fondateurs du clergé canadien, que Sulte ne possède aucune preuve étayant ses affirmations et qu'en plus, ce dernier est contredit par deux de ses auteurs préférés, Pierre Boucher et Samuel de Champlain. Sur le plan historique, Taché affirme que Sulte méprise la tradition historique instaurée par ses prédécesseurs, fait preuve de naïveté à l'égard des documents et insinue « que dans le procès qu'ils menèrent contre Jésus puis contre les apôtres, les ennemis du christianisme ne manquèrent jamais de documents »¹⁶. Pour terminer son réquisitoire, Taché conclut qu'il ne reste plus à Sulte qu'à abandonner la carrière d'historien, à se rétracter afin de réhabiliter son nom auprès des personnes dont l'opinion a de l'importance.

Taché se lance dans le débat dans le but d'amener Sulte « à confesser ses erreurs [à] se rétracter et [à] fermer boutique d'histoire »¹⁷. Pour y arriver, il cherche d'abord à asseoir son autorité et ce, d'une double manière: en employant sa renommée dans le champ littéraire canadien-français de l'époque; et en mettant l'accent sur la différence d'âge les séparant, insinuant qu'il possède un plus grand savoir et une plus vaste expérience¹⁸. Taché poursuit en démontrant qu'il n'agit que par devoir et que cela lui en coûte de devoir élever la plume contre Sulte. Ce qui ne l'empêche pas de se présenter comme le « défenseur de la vérité »!¹⁹

Une fois installé sur son promontoire, Taché passe aux choses sérieuses et se prépare à s'en prendre à la personne même de Sulte, et ce, sans aucun répit. Pour commencer, il le dépeint en ignare, conteste les citations sur lesquelles Sulte s'appuie, démontre les contradictions présentes dans l'ouvrage et remémore l'inexistence de formation historique chez ce dernier. Taché mine ainsi toute la crédibilité à l'ouvrage de Sulte²⁰. Il enfonce les derniers clous du cercueil de l'ouvrage en dépeignant Sulte comme un fou et, surtout, comme un traître à la nation canadienne-française. Selon lui, toute insulte contre l'une des composantes de l'Église est une attaque contre la nation²¹. Après cette première salve de Taché, le débat se poursuit dans le journal *La Minerve*, devenant ainsi une succession d'insultes plus ou moins élé-

¹² Patrice Groulx, *La marche des morts illustres*, ouvr. cité, p. 55-59.

¹³ *Ibid.*, p. 55.

¹⁴ *Ibid.*, p. 62-63.

¹⁵ *Ibid.*, p. 63-64.

¹⁶ *Ibid.*, p. 64.

¹⁷ Hélène Marcotte, « *Les Histoires de M. Sulte* par Joseph-Charles Taché: l'analyse d'un texte polémique », à paraître dans les actes du colloque *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Rimouski, du 23 au 25 juin 2010, p. 4.

¹⁸ Hélène Marcotte, « *Les Histoires de M. Sulte* par Joseph-Charles Taché », art. cité, p. 7.

¹⁹ *Ibid.*, p. 10.

²⁰ *Ibid.*, p. 12.

²¹ *Ibid.*, p. 15.

gantes dans laquelle les deux hommes s'invectivent allègrement²².

L'un des nœuds du problème qui oppose Sulte et Taché est l'interprétation à donner aux concepts de vérité et de liberté. En effet, pour Sulte la vérité ne peut être connue qu'à travers la liberté d'expression et de parole²³. Il dissocie la recherche de la vérité historique et l'obéissance à l'Église, défendant par la même occasion sa liberté de parole et de pensée face à l'autoritarisme ecclésiastique²⁴. Taché, de son côté, défend une conception ultramontaine de la vérité selon laquelle cette dernière doit embrasser toute la vie civile, ce qui implique et justifie à la fois les limites posées à la liberté. Les deux hommes sont donc les porte-parole de deux des courants idéologiques de leur époque.

Trouvant ses fondements et son inspiration dans les œuvres de Garneau et de Rameau de Saint-Père, l'œuvre de Sulte développe une histoire à consonance sociologique par l'utilisation approfondie de la généalogie. Dans un univers où l'histoire politique règne en maîtresse, mettre l'habitant à l'avant-plan est innovateur, tout comme la description d'une sociabilité s'exprimant dans les mœurs, la langue, les institutions et la religion. Petit bémol, Sulte use abondamment de l'anachronisme dans le but de ne pas faire de distinction entre les générations passées et présentes. Il veut de la sorte que le lecteur se sente lié aux ancêtres de la nation canadienne-française et que les traits de caractère du premier habitant soient tout autant présents chez le Canadien français de son époque²⁵. Également, malgré les quelques éléments novateurs de la science sociale qu'il intègre à son œuvre, Sulte ne peut s'empêcher de verser dans l'histoire-récit

mythifiée. Disposant de plusieurs outils pour élaborer une histoire sociale, Sulte ne fait que l'effleurer²⁶.

Finalement, la pensée historique de Sulte n'est pas aussi radicale que les critiques des années 1880 l'ont suggéré. Son opposition aux jésuites ne relève pas du nationalisme, mais plutôt d'une critique du statut du clerc. Au final, on peut dire que la pensée de Sulte est même plutôt conservatrice, ce qui, sur de nombreux points, le rapproche de ses détracteurs²⁷.

En effet, dans le contexte de la crise économique de 1873-1879, les intellectuels canadiens-français ont fait preuve de moins d'optimisme et dans cette conjoncture, l'agriculture devient l'abri rêvé. Ainsi, les événements semblent donner raison à ceux qui prêchent pour la vocation agricole du Québec et un ample mouvement de retour à la terre se forme peu à peu. Or, Sulte appartient à ce courant idéologique conservateur qui critique fortement la nouvelle société industrielle. D'ailleurs, son paysan « embrasse » la terre, il « s'ancre » au sol après la conquête. Cette autarcie agricole met à l'abri du « luxe » et ramène le paysan à la véritable richesse qui provient du sol. Historiquement, pour Sulte, la Nouvelle-France n'est pas un pays de mission, mais bien une colonie de peuplement, peuplement qui constitue le moteur de notre histoire

Pour conclure, cette dispute historiographique est un modèle type des nombreuses luttes qui ont eu lieu entre les défenseurs de la tradition religieuse et les chantres de la liberté de pensée du XIX^e siècle. Dans une époque où l'histoire semble s'accélérer, il n'est pas toujours facile d'accepter le changement, qu'il soit positif ou négatif. Dans ce contexte, il est normal que beaucoup

²² Patrice Groulx, *La marche des morts illustres*, ouvr. cité, p. 68.

²³ *Ibid.*, p. 87.

²⁴ *Ibid.*, p. 69-70.

²⁵ *Ibid.*, p. 80.

²⁶ Patrice Groulx, *La marche des morts illustres*, ouvr. cité, p. 86.

²⁷ Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, ouvr. cité, p. 388-389.

de gens aient voulu défendre le mode de vie traditionnel dans lequel ils ont grandi. Chacun à leur manière, Sulte et Taché ont voulu mettre un frein au « progrès ». Par son soutien à l'idéologie ultramontaine, Taché refuse de voir l'Église être écartée de la place publique et du politique. Sulte, pour sa part, démontre dans son œuvre les origines colonisatrices des Canadiens, l'importance de l'agriculture dans la culture de la « nation » et le rôle prépondérant de l'habitant dans la création du Canada. Ces affirmations ont choqué dans un sens où les origines missionnaires du pays avaient été jusque-là admises par la majorité. Malheureusement, l'attaque de Sulte contre les jésuites, principalement, et la somme des défauts contenus dans son œuvre a condamné *L'Histoire des Canadiens français* à être marginalisée et dévalorisée parmi les intellectuels de l'époque, occultant par le fait même certaines de ses qualités.

Bibliographie

BOSSÉ, Éveline, *Joseph-Charles Taché (1820-1894), un grand représentant de l'élite canadienne-française*, Québec, Garneau, 1971, 324 p.

EID, Nadia F., *Le clergé et le pouvoir politique au Québec, une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 318 p.

GAGNON, Serge, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 474 p.

GROULX, Patrice, *La marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*, Gatineau, Vents d'Ouest, 2008, 286 p.

LAMONDE, Yvan, « Les tuels » francophones au Québec au XIX^e siècle: questions préalables », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, no2, 1994, 32 p.

LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Québec, Fides, 2007, 573 p.

MALCHELOSSE, Gérard, *Cinquante-six ans de vie littéraire. Benjamin Sulte et son œuvre: essai bibliographique des travaux historiques et littéraires (1860-1916)*, Montréal, Le Pays Laurentien, 1916, 78 p.

MARCOTTE, Hélène, « Les Histoires de M. Sulte par Joseph-Charles Taché: l'analyse d'un texte polémique », à paraître dans les actes du colloque *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Rimouski, du 23 au 25 juin 2010, 17 p.

MARCOTTE, Hélène, *Benjamin Sulte, cet inlassable semeur d'écrits*, Montréal, Lidec, 2001, 61 p.

ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Boréal, 1993, 127 p.

TACHÉ, Joseph-Charles, *Les histoires de M. Sulte*, 28 mars 1882, 34 p.

VOISINE, Nive, et Jean HAMELIN (dir.), *Les ultramontains canadiens-français. Études d'histoire religieuse présentées en hommage au professeur Philippe Sylvain*, Montréal, Boréal Express, 1985, 347 p.

L'AFFAIRE GOLDHAGEN ET LA CONSCIENCE COLLECTIVE ALLEMANDE

Par Pierre-Olivier Gagnon
Candidat à la maîtrise en histoire

Une génération d'historiens s'est questionnée sur les causes réelles de l'Holocauste au point où, vers la fin des années 1980, l'Allemagne moderne se demande si ce passé lui appartient vraiment. En 1980, dans « Entre légende historique et révisionnisme »¹, l'historien allemand Ernst Nolte s'insurge contre le climat de rectitude politique instauré depuis les années soixante. Selon lui, l'Allemagne moderne n'a plus à rougir des crimes nazis; elle doit se définir par ce qu'elle est devenue, et non par ce qu'elle a été. La Shoah, aussi inhumaine qu'elle ait pu être, s'est répétée à sa manière dans d'autres contrées « civilisées ». S'auto-flageller ne répare pas le passé, surtout quand les nations qui se donnent bonne conscience en jugeant l'Allemagne², se sont, elles aussi, rendues coupables de crimes génocidaires.

Daniel Jonah Goldhagen et *Les bourreaux volontaires de Hitler*

En 1996, un jeune politologue américain, Daniel Jonah Goldhagen, publie une thèse incendiaire intitulée *Les bourreaux volontaires de Hitler: les Allemands ordinaires et l'Holocauste*. La thèse de Gol-

dhagen repose sur un postulat polémique: les Allemands ordinaires auraient été animés par une forme d'antisémitisme éliminationniste et auraient volontairement collaboré avec le régime nazi pour mettre en œuvre la Solution finale.

Pour illustrer son propos, Goldhagen s'appuie sur les archives d'un procès pour crimes contre l'humanité s'étant déroulé de 1962 à 1972. Dans son ouvrage, Goldhagen cite abondamment les hommes du 101^e bataillon de réserve de police qui ont participé à l'élimination de milliers de Juifs polonais. Selon lui, leur statut de réserviste et de membre des forces de l'ordre, ainsi que des ordres écrits venus d'en haut les auraient exemptés de prendre part aux tueries. Or, ces hommes se seraient plu, toujours selon Goldhagen, à commettre ces nombreux meurtres; après tout, n'avaient-ils pas le feu vert pour résister aux instructions si la tâche leur déplaisait? L'argument de Goldhagen repose sur l'absence de pression par les pairs:

Annexe 1: La plupart des criminels disent qu'ils sont accusés à tort. [...] S'ils avaient vraiment voulu ne pas y participer, ils avaient à leur disposition bien des moyens de le faire sans courir de grands risques, voire sans en courir aucun, que ce soit par le refus déclaré de tuer, par l'expression symbolique de leur désapprobation ou par le simple échange de vues avec leurs camarades.³

Cependant, lorsqu'il est confronté à des témoignages de répugnance et d'opposition, l'auteur des *Bourreaux volontaires de Hitler* use de la bonne vieille rhéto-

¹ Ernst Nolte, « Die negative Lebendigkeit des Dritten Reiches. Eine Frage aus dem Blickwinkel des Jahres 1980 », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le 24 juillet 1980, réédité en tant que « Between historical legend and revisionism? The Third Reich in the perspective of 1980 », dans *Forever in the shadow of Hitler? Original documents of the Historikerstreit, the controversy concerning the singularity of the Holocaust*, sous la dir. de James Knowlton et Truett Cates, Atlantic Highlands, Humanities Press, 1993, p. 1-15.

² Nolte pense ici au Vietnam, à la guerre d'Algérie et au génocide cambodgien.

³ Daniel Jonah Goldhagen, *Les bourreaux volontaires de Hitler: les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Paris, Seuil, 1997, p. 460.

rique circulaire des chasseurs de sorcières: si l'accusé avoue le crime, c'est qu'il est coupable, et s'il le nie, c'est qu'il cache sa culpabilité.

On notera que ce tueur a soutenu que ses camarades et lui-même désapprouvaient les massacres et que leur chef de bataillon les avait menacés de punition s'ils ne faisaient pas leur devoir. Voir dans l'annexe 1 les raisons pour lesquelles ce type de justification doit être écarté.⁴

Ces archives avaient déjà été explorées par l'historien américain Christopher R. Browning, quelques années auparavant, et ce dernier avait d'ailleurs fait ressortir qu'une forme de pression par les pairs avait dicté la dynamique des tueries. Les exemptions officielles ne changent rien quand un supérieur direct et des collègues font pression sur un individu. Selon Browning, seuls 10 à 20 % des membres du bataillon de réserve se sont prévalus de leur droit de retrait et ce, au coût de leur honneur personnel: « Pour ce type d'action, les officiers prenaient des "hommes" avec eux, et à leurs yeux, je n'étais pas un "homme" »⁵, témoigne un des exemptés.

La réception des *Bourreaux volontaires de Hitler*

L'ouvrage de Goldhagen, particulièrement évocateur, est fait pour choquer. Certains critiques saluent le courage qu'a eu son auteur de briser le silence, mais plusieurs redoutent ce qu'ils perçoivent comme une incitation à la germanophobie. Goldhagen avait toutefois prévu le coup et s'était prépa-

ré à ces accusations: le démon antisémite aurait été exorcisé en 1945 et ne possède donc plus les Allemands d'aujourd'hui.

Cette affirmation a pour avantage d'immuniser Goldhagen contre les accusations de revanchisme. Le jeune politologue n'est-il pas, après tout, le fils d'Erich Goldhagen, un survivant du ghetto ukrainien de Czernowitz aux dispositions historiographiques vindicatives? Ne pas s'attaquer à l'identité des vivants vise avant tout à se blinder contre les répliques identitaires qui pourraient autrement discréditer son œuvre.

Malgré tout, *Les bourreaux volontaires de Hitler* est relativement bien reçu dans les médias et par le public nord-américain. S'il est vrai que les commentaires hésitent entre la frileuse réserve et le dithyrambe, il n'en demeure pas moins que plusieurs trouvent dans cet ouvrage une réponse facile à une question qui hante de plus en plus le reste de l'Occident: pourquoi la Solution finale fut-elle décidée en Allemagne plutôt qu'aux États-Unis ou en France? Si l'on se fie au livre de Goldhagen, c'est que seule l'Allemagne du début du XX^e siècle était suffisamment antisémite pour commettre un tel crime. Du côté académique, la réception des *Bourreaux volontaires de Hitler* se fait plus froide. De nombreux historiens répondent de manière virulente aux postulats de Goldhagen. Certains experts s'étant illustrés au cours de la « Querelle des historiens » des années 1980, tels qu'Hans Mommsen, ont démontré que Goldhagen n'était pas assez familiarisé avec les théories raciales ainsi qu'avec le courant antisémite allemand des XIX^e-XX^e siècles. Selon Mommsen, l'antisémitisme sous la république de Weimar ne peut être compris qu'en relation avec son prédécesseur; généraliser

⁴ Daniel Jonah Goldhagen, *Les bourreaux volontaires de Hitler*, ouvr. cité, p. 513.

⁵ Christian Chevandier, Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne par Christopher R. Browning, Paris, Les Belles Lettres, 1994, dans CLIO. Histoire, femmes et sociétés, vol. 1, 1995, p. 1-2.

l'attitude de paranoïa de l'entre-deux-guerres ne peut que fausser les résultats de l'étude⁶.

D'autres historiens s'attaquent à la pensée circulaire de Goldhagen. Ruth Birn et Norman Finkelstein vont d'ailleurs jusqu'à publier un ouvrage entier consacré à démanteler point par point la méthode et la rhétorique de Goldhagen en exposant les contradictions de son œuvre, notamment l'interrogatoire sélectif des sources et le grand mystère de la disparition soudaine de l'antisémitisme éliminationniste après 1945⁷. Certains spécialistes, plus discrets au moment de la publication des *Bourreaux volontaires de Hitler*, réaliseront que l'engouement pour la thèse de Goldhagen n'avait rien de passager. Ainsi, Ian Kershaw, historien britannique s'étant illustré par la publication d'une théorie du « Mythe du Führer » à la fin des années 1980, publiera un *mea culpa* dans la réédition française de *Qu'est-ce que le nazisme?*, dans lequel il se reproche de ne pas avoir réagi à cette thèse qu'il qualifie « d'échec intellectuel et scientifique »⁸.

Une poignée d'historiens s'accordent tout de même pour dire que *Les bourreaux volontaires de Hitler* ont pour principale vertu de stimuler le débat sur le rôle réel de l'antisémitisme populaire dans la participation active et passive aux crimes de l'Holocauste. Toutefois, les fautes de méthode de Goldhagen et la faible portée de sa thèse, qui ne tient pas compte de la participation autrichienne ni d'autres génocides mo-

dernes, exigeraient qu'un historien crédible reprenne tout depuis le début.

Un accueil inattendu

Chose surprenante, le public allemand répond d'une manière opposée à celle de la communauté scientifique. Ainsi, le peuple concerné par les enjeux soulevés par le politologue américain attend avec impatience la traduction de sa thèse. Goldhagen est reçu à bras ouverts par la population allemande qui prête l'oreille à son sermon cathartique. Alors que des spécialistes battent en brèche chacun de ses arguments lors de débats télévisés, Goldhagen en ressort tout de même avec les acclamations du public. Comment expliquer cette victoire inespérée dans le cœur des Allemands?

En premier lieu, le temps qui s'est écoulé entre les crimes et la publication de la thèse de Goldhagen a permis à une, voire à deux générations de naître et de grandir. Ces nouvelles générations se posent des questions sur ce qui s'est passé chez elles il y a moins d'un siècle. S'ajoute à leurs angoisses une réalité qui échappe au reste de l'Occident: les criminels étaient des Allemands, comme leurs parents et leurs grands-parents. Plusieurs Allemands ayant vécu la guerre, notamment ceux qui ont combattu dans les forces armées, ou adhéré au Parti nazi, ont gardé le silence devant leurs familles. Peut-être étaient-ils les témoins innocents de l'innommable, incapables de témoigner de leur paralysie, ou peut-être se doutaient-ils que leurs actes eussent été mauvais. Dans chacun des cas, leurs enfants ont grandi dans l'incertitude et l'incompréhension.

La thèse de Goldhagen séduit le public allemand en quête de réponses principalement parce qu'elle est simple. Elle fait appel à des concepts émotivement chargés, dans des mots que tous peuvent reconnaître: cruauté, sadisme, haine. Leurs parents et grands-parents ont vécu la Guerre, ils ont

⁶ Hans Mommsen et coll., *The "functionalist" and the "intentionalist" schools of thought*, Jerusalem, Shoah Resource Center, 1997, p. 5.

⁷ Norman Finkelstein et Ruth Birn, *L'Allemagne en procès: la thèse de Goldhagen et la vérité historique*, Paris, Albin Michel, 1999, 186 p.

⁸ Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1997, p. XVI. Pour de plus amples explications sur la thèse de Kershaw, se référer à Pierre-Olivier Gagnon, « Sir Ian Kershaw et le Mythe Hitler », *Laius*, vol. 3, 2010, p. 19.

tenté de comprendre ce « passé qui ne passe pas ». La nouvelle génération, qui sait, mais ne comprend pas nécessairement, cherche à faire son propre chemin vers l'intelligibilité. Elle peine à comprendre pourquoi ses parents et grands-parents se taisent sur ce sujet qui semble omniprésent dans les médias.

Cette jeune génération se questionne donc sur l'implication de ses grands-parents, qui commencent à mourir, et sur ses parents qui ne rajeunissent pas. Peut-être se rebelle-t-elle aussi, un peu comme en 1968, contre un silence perçu comme coupable. Occidentalisée, cette génération est d'ailleurs suffisamment éloignée des événements, culturellement et temporellement, pour s'exclure d'une quelconque culpabilité collective. La thèse de Goldhagen lui ouvre d'ailleurs la porte de cette distanciation: le démon de l'antisémitisme a été exorcisé en 1945. Pour Goldhagen, l'antisémitisme éliminationniste qui faisait partie intégrante de l'identité allemande est disparu lors de la dénazification, laissant derrière lui une nouvelle Allemagne.

L'idée ne peut que séduire la génération actuelle; elle admet que cette dernière n'a rien à voir avec les crimes nazis. Renier la génération coupable serait la première étape vers une nécessaire paix d'esprit nationale, une échappatoire rapide aux longs débats qui ne concernent après tout que les historiens professionnels. Elle permet, de plus, d'échapper aux autres problèmes du nazisme: la Guerre, les purges et les autres crimes contre l'humanité qui ne concernent pas les Juifs.

Cependant, ce reniement des générations précédentes représente un problème inattendu pour l'Allemagne, qui voit grandir l'écart entre les pères et les fils. Accepter la thèse de Goldhagen représente l'ultime déchirement pour de nombreuses familles ayant participé à la Guerre; cela signifie que dorénavant, des milliers d'Allemands se trouvent aliénés d'une partie de leur identité.

Les grands-parents et les parents perdent leurs enfants aux mains de la conscience historique et ces derniers se retrouvent, quant à eux, en quête de nouvelles attaches.

Harald Welzer, un historien allemand, s'est d'ailleurs posé la question de la relation entretenue entre les générations et la mémoire de l'Holocauste. Son hypothèse de départ était que la mémoire fonctionne de deux manières: émotionnelle et cognitive. Ceci mène, dans le cas de l'Holocauste, à une fracture entre les souvenirs émotionnels et cognitifs de la période en question⁹. Les membres des nouvelles générations ont vu leur mémoire émotive remplacée par les images des médias ou par le système d'éducation, alors que leur mémoire cognitive les invite à la nuance.

L'étude de Welzer fait ressortir que contrairement à ce que l'on aurait pu croire à la suite du phénomène Goldhagen, cette génération tardive tend à présenter ses propres grands-parents sous une lumière positive. L'imaginaire d'un individu situe donc ses proches dans des situations de résistance, ou même en sauveurs¹⁰. S'il est vrai que plusieurs Allemands sont prêts à témoigner du dégoût que leurs inspirent leurs parents et grands-parents, plusieurs de ceux qui auront reçu la thèse de Goldhagen le feront sous une certaine réserve. C'est un peu comme s'ils nous disaient: « Oui, les Allemands de l'époque étaient des antisémites sadiques. Mais mon grand-père, lui, n'avait rien à voir là-dedans. » La génération de 1968 l'avait fait elle aussi, comme le mentionne Christian Meier en 1986 dans « Condamner et com-

⁹ Christine Richert Nugent, *German Vergangenheitsbewältigung, 1961-1999: selected historiographic controversies and their impact on national identity*, thèse de doctorat, Western Carolina University, 2010, p. 136.

¹⁰ Christine Richert Nugent, *German Vergangenheitsbewältigung, 1961-1999*, ouvr. cité, p. 136.

prendre »¹¹. Lorsqu'il parlait de responsabilité collective, l'Allemand moyen tendait à exclure ses proches de l'équation.

Conclusion

Si la publication des *Bourreaux volontaires de Hitler* a eu l'effet d'une bombe dans les cercles médiatiques, elle a laissé l'impression d'un pétard mouillé au sein de la communauté historique. L'œuvre de Goldhagen a le mérite d'attirer l'attention sur un acteur souvent négligé du récit historique, le citoyen ordinaire, mais les failles de méthode et de raisonnement de son auteur auront contribué à couler sa thèse aux yeux de ses collègues.

Toutefois, la réaction des Allemands d'aujourd'hui aux idées du jeune américain en dévoile énormément sur la société globale contemporaine. L'hypermédiatisation du monde occidental a peut-être contribué, par l'intermédiaire du cinéma, à mettre au monde une autre sorte d'Allemands ordinaires: ceux qui refusent, en leur âme et conscience, de suivre le troupeau. Dans une Allemagne de bourreaux, chaque homme est un Schindler potentiel.

¹¹ Christian Meier, « Condemning and Comprehending », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le 28 juin 1986, repris dans *Forever in the shadow of Hitler?*, ouvr. cité, p. 24-33.

Bibliographie

CHEVANDIER, Christian, *Des hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, par Christopher R. Browning, Paris, Les Belles Lettres, 1994, dans *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 1, 1995, p 1-2.

FINKELSTEIN, Norman et Ruth BIRN, *L'Allemagne en procès: La thèse de Goldhagen et la vérité historique*, Paris, Albin Michel, 1999, 186 p.

GAGNON, Pierre-Olivier, « Sir Ian Kershaw et le Mythe Hitler », *Laius*, vol. 3, 2010, p. 17-19.

GOLDHAGEN, Daniel Jonah, *Les bourreaux volontaires de Hitler: les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Paris, Seuil, 1997, 580 p.

KERSHAW, Ian, *Qu'est-ce que le nazisme? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1997, 536 p.

MEIER, Christian, « Condemning and comprehending », dans *Forever in the shadow of Hitler? Original documents of the Historikerstreit, the controversy concerning the singularity of the Holocaust*, sous la dir. de James Knowlton et Truett Cates, Atlantic Highlands, Humanities Press, 1993, p. 24-33.

MOMMSEN, Hans, et coll., *The « functionalist » and the « intentionalist » schools of thought*, Jerusalem, Shoah Resource Center, 1997, 27 p.

NOLTE, Ernst, « Between historical legend and revisionism? The Third Reich in the perspective of 1980 », dans *Forever in the shadow of Hitler? Original documents of the Historikerstreit, the controversy concerning the singularity of the Holocaust*, sous la dir. de James Knowlton et Truett Cates, Atlantic Highlands, Humanities Press, 1993, p. 1-15.

NUGENT, Christine Richert, *German Vergangenheitsbewältigung, 1961-1999: selected historiographic controversies and their impact on national identity*, thèse de doctorat, Western Carolina University, 2010, 181 p.

LA PENSÉE ÉCONOMIQUE DE KARL POLANYI

Par Pier-Luc Lévesque
Détenteur d'une maîtrise de l'UQÀM

Aussi surprenant que cela puisse paraître, Karl Polanyi fut l'un des auteurs les plus influents du XX^e siècle en sociologie économique. Comme l'a montré une étude de Steiner dans la *Revue du MAUSS*¹, l'auteur arrive au quatrième rang des théoriciens les plus cités entre 1987 et 2004, derrière Marx, Weber et Durkheim. L'intérêt que les universitaires lui portent aujourd'hui n'est évidemment pas le fruit du hasard puisque dans son livre le plus important, *The Great Transformation*², l'auteur hongrois effectue une critique virulente du laissez-faire et des politiques publiques ultralibérales. Cet article sera donc consacré à deux thèmes sur lesquels Polanyi fut amené à réfléchir et qui constituent les piliers de son œuvre maîtresse. Dans un premier temps, nous discuterons de sa conception du système international avant 1914 et de ses liens avec le développement du capitalisme international. Dans un second temps, nous nous attarderons à ses réflexions sur la naissance du marché libre en Angleterre.

Capitalisme, colonialisme et relations internationales

Polanyi précise l'essentiel de sa philosophie politique et économique pendant et après la Première Guerre mondiale. Alors qu'il est mobilisé sur le front russe, il côtoie quotidiennement la misère humaine, ce qui tend à le rapprocher de Dieu et à créer chez lui une profonde aversion pour la guerre. À son retour à la vie civile, sa conversion à la

« religiosité chrétienne »³ est complète, ce qui l'amène à s'éloigner des doctrines marxistes qui l'avaient séduit avant la guerre. L'ensemble des livres qu'il va publier par la suite seront donc une sorte de synthèse entre un humanisme chrétien et les idées de plusieurs socialistes anglais⁴. Rédigée en 1944, *The Great Transformation* a pour objectif d'expliquer la montée du paupérisme et des régimes nationalistes, que Polanyi identifie comme les causes de la Seconde Guerre mondiale. Comme le mentionne Attila Ágh, Polanyi croyait que tout ce que l'humanité avait connu de malheurs dans la première moitié du vingtième siècle était le résultat de la *Pax Britannica* établie aux XVIII^e et XIX^e siècles.⁵ Celle-ci s'articulait autour de deux principes de base: l'équilibre des pouvoirs militaires entre les puissances européennes d'un côté, et des politiques économiques intérieures et extérieures aussi libérales que possible de l'autre. Évidemment, la promotion de ces idéaux se faisaient essentiellement dans l'intérêt de la Grande-Bretagne qui détenait le plus grand empire colonial et qui était le pays européen le plus industrialisé. C'était donc parfaitement logique de promouvoir le statu quo géostratégique et l'ouverture des frontières avec des pays moins avancés économiquement. D'une part, l'Angleterre était continuellement en position de faire pencher la balance militaire d'un côté ou de l'autre des groupes d'alliés continentaux et maintenait la stabilité de cette manière. D'autre part, l'apparition de la « haute finance »⁶ anglaise permettait à Londres de contrôler l'économie mondiale

¹ Philippe Steiner, « Karl Polanyi, Viviana Zelizer et la relation marché-société », *Revue du MAUSS: Le sillon polanyien*, vol. 29, n°1, 2007, p. 259.

² Karl Polanyi, *The Great Transformation: The political and economic origins of our times*, Boston, Beacon Press, 2001, 303 p.

³ Jérôme Maucourant, « Karl Polanyi: Une biographie intellectuelle », *Revue du MAUSS: Le sillon polanyien*, vol. 29, n° 1, 2007, p. 36.

⁴ Voir Donald Kitchen et coll., *Christianity and the social revolution*, Londres, Left Book Club, 1935, 526 p.

⁵ Karl Polanyi-Levitt et coll., *The life and work of Karl Polanyi*, Montréal, Black Rose Books, 1990, p. 93.

⁶ Karl Polanyi, *The Great Transformation*, ouvr. cité, p. 10

de manière presque complète. Polanyi résume: « There was intimate contact between finance and diplomacy; neither would consider any long-range plan whether peaceful or warlike, without making sure of the other's goodwill. Yet the secret of the successful maintenance of general peace lay undoubtedly in the position, organization and techniques of international finance. »⁷

Finalement, l'instauration d'un tel système par l'hégémon britannique allait modifier considérablement le système de valeurs du monde occidental. Pour Polanyi, la Grande Guerre semblait indiquer que les impératifs économiques étaient devenus les plus importants dans les sociétés occidentales. La domination moyenâgeuse du christianisme était progressivement remplacée par les valeurs d'un libéralisme essentiellement économique. Même s'il reconnaît que toute société a besoin d'un certain système pour la production de biens, Polanyi soutient qu'aucune communauté humaine n'avait encore été entièrement gouvernée en fonction de considérations purement pécuniaires: « But the peculiarity of the civilization the collapse of which we have witnessed was precisely that it rested on economic foundations. Other societies and other civilisations, too, were limited by the material conditions of their existence [...]. Nineteenth-century civilisation alone was economic in a different and distinctive sense, for it chose to base itself on a motive only rarely acknowledged as valid in the history of human societies, [...] namely, gain. »⁸ Aveuglés par ces nouvelles valeurs, que Polanyi compare à de nombreuses reprises à une ferveur religieuse, les grands capitalistes et les élites politiques ont, à son avis, déclenché la guerre la plus dévastatrice de l'histoire.

La naissance du capitalisme anglais

Pour l'auteur hongrois, si l'Angleterre a réussi à se hisser au rang d'hégémon mondial pendant plus d'un siècle, cela n'avait rien à voir avec des facteurs géographiques (insularité) ou avec la possession de certaines ressources naturelles (charbon)⁹. En effet, il voit là plutôt le résultat de l'établissement d'une économie de marché capitaliste: « [...] to establish such a market, especially in England's rural civilisation, implied no less than the wholesale destruction of the traditional fabric of society. »¹⁰ L'Angleterre put s'industrialiser rapidement grâce à un marché pour la terre et la main-d'œuvre. Évidemment, ce ne sont pas là deux éléments caractérisant une société féodale agraire pouvant apparaître de façon providentielle ou naturelle. Polanyi résume: « On the contrary, the market has been the outcome of a conscious and often violent intervention on the part of government which imposed the market organisation on society for noneconomic ends. »¹¹ C'est dans cet esprit que la loi Speenhamland de 1795 sera adoptée. Celle-ci prévoyait la libre circulation des personnes dans l'archipel et créait un marché de travailleurs en mesure d'occuper la fonction économique de leur choix. Pourtant, elle prévoyait aussi qu'un revenu minimum serait accordé aux pauvres en fonction de leurs revenus¹². En quelque sorte, il existait « [...] a national organization of labor based on the principles of regulation and paternalism »¹³. La gestion de l'économie et de la société anglaise fonctionnera donc conformément à ces principes jusqu'en 1834, année où le Speenhamland Act sera abrogé.

⁹ Voir, entre autres, Jared Diamond, *De l'inégalité parmi les sociétés*, Paris, Gallimard, 2000, 484 p.

¹⁰ Karl Polanyi, *The Great Transformation*, ouvr. cité, p. 81.

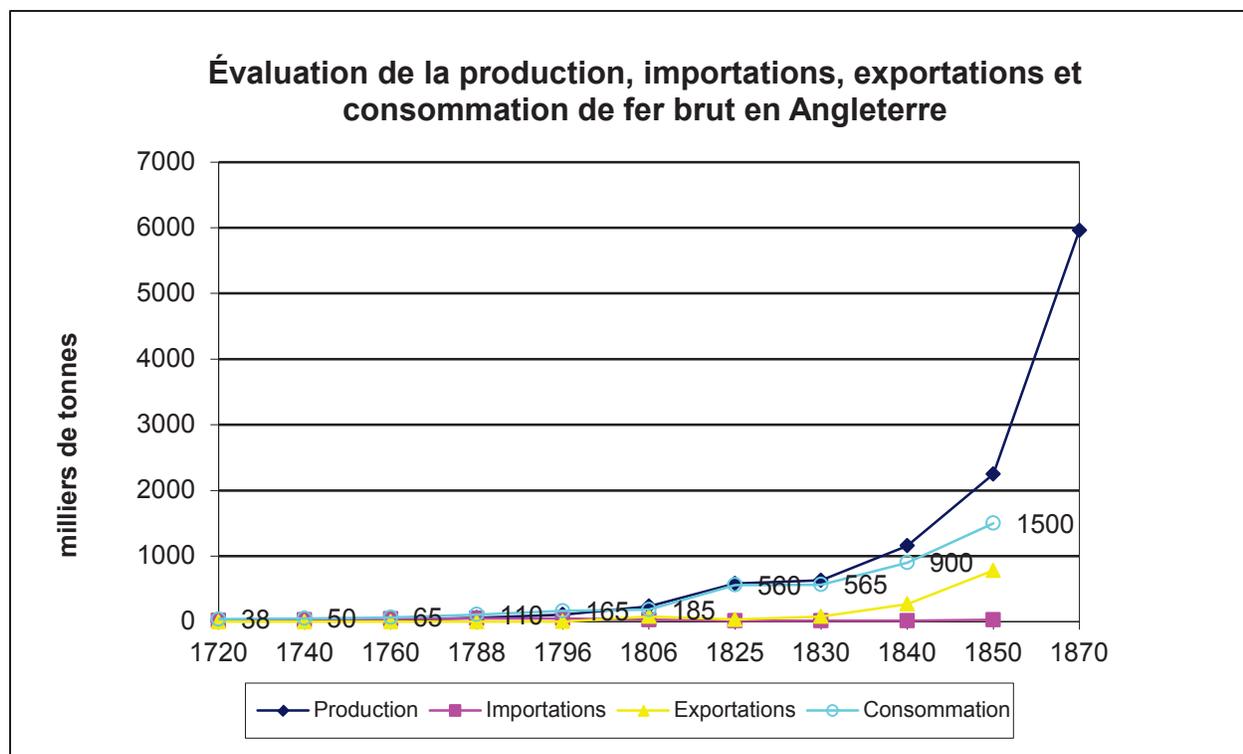
¹¹ *Ibid.*, p. 258.

¹² *Ibid.*, p. 82.

¹³ *Ibid.*, p. 91.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 31

Figure 1¹⁷

Ainsi, il faudra attendre cette même année avant que le marché du travail soit parfaitement orienté en fonction des principes du laissez-faire. La productivité des travailleurs anglais fit des progrès plus modestes jusqu'à ce que la loi soit révoquée. Au cours de la période de transition vers l'économie de marché autorégulé, on remarque donc un essor exceptionnel du commerce et de la production¹⁴ ainsi qu'une augmentation rapide de la misère humaine¹⁵. La figure 1, présentée par Paul Bairoch dans *Révolution industrielle et sous-développement*¹⁶, montre à quel point l'argumentation de Polanyi est juste, en particulier lorsqu'il est question de l'augmentation de la consommation de fer, de la production industrielle et des exportations.

À partir de 1834, n'étant plus assurés de recevoir un revenu minimum, les prolétaires n'auront d'autres choix que de satisfaire leurs patrons et la productivité ne pourra qu'augmenter. C'est là que la pensée de Polanyi sur la « disciplinarisation » par le marché prend tout son sens. « No magistrate was necessary, for hunger was a better disciplinarian than the magistrate. » En fin de compte, c'est de cette façon que la société économique capitaliste finit par s'imposer sur la société politique féodale dans laquelle le seigneur pouvait malgré tout prendre des initiatives paternalistes à l'égard de ses serfs. La suppression de l'autorité politique au profit de la discipline économique allait par conséquent entraîner deux conséquences dans la vie de l'individu moyen. D'une part, les gens allaient devoir commencer à administrer leur vie en fonction de paramètres économiques, au détriment des valeurs qui les avaient jadis animées (importance de la

¹⁴ Karl Polanyi, *The Great Transformation*, ouvr. cité, p. 109.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Paul Bairoch, *Révolution industrielle et sous-développement*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1974, 381 p.

¹⁷ Paul Bairoch, *Révolution industrielle et sous-développement*, ouvr. cité, p. 246.

famille, religion, etc.). D'autre part, le prolétariat rural allait sombrer dans la pauvreté la plus complète et serait forcé à l'exode vers les pôles industriels où s'entasseraient des milliers de sans-abris. Cela fit augmenter la demande pour les emplois de façon exponentielle, et le salaire moyen pour les ouvriers non spécialisés s'est forcément effondré.

Les personnalités politiques qui ont abrogé la loi Speenhamland justifient alors leur action par une naturalisation du capitalisme en reprenant les préceptes d'un éminent économiste de l'époque, Thomas Malthus. Polanyi note à ce sujet: « Poverty was nature surviving in society; that the limitedness of food and the unlimitedness of men had come to an issue just when the promise of a boundless increase of wealth burst in upon us made the irony only the more bitter. »¹⁸ Les lois du marché devenaient des lois de la nature légitimant la misère de la multitude: « The laws of commerce were the law of nature and consequently the laws of God. »¹⁹ L'auteur hongrois ajoute que dans *Dissertation on the Poor Laws*, Joseph Townsend a montré à quel point « [t]he specter of overpopulation was beginning to haunt people's minds [...] ». ²⁰ Très vite, on a pratiquement oublié qu'avant 1834, à peu près personne ne semblait s'intéresser à la démographie ou à l'inflation. Manifestement, les élites politiques et économiques ont tout simplement convaincu les autres classes de la société que le surplus de population était le problème, alors que ce n'était pas vraiment le cas. D'un autre côté, on s'est appliqué à museler scrupuleusement toute personne qui ne voyait pas la réalité de cette façon... L'auteur hongrois ajoute: « In England, it became the unwritten law of the Constitution that the working class must be

denied the vote. »²¹ En fin de compte, c'est en empêchant la démocratie populaire d'émerger que la suprématie de l'économie sur le politique s'est affirmée et que l'utopie libérale d'une société de marché autorégulé allait devenir possible. Partant de là, l'Angleterre pourrait connaître une industrialisation et une croissance économique rapides, ce qui n'est pas sans faire penser à certains pays en développement comme la Chine aujourd'hui...

En fin de compte, l'utopie anglaise allait être exportée à travers le monde de manière à ce que l'ensemble des nations soient intégrées au mouvement de libéralisation économique du monde²². « For international purposes the currency was the nation; and no nation could for any length of time exist outside the international scheme. »²³ Cela ne voulait en rien dire qu'une économie mondiale purement libérale fonctionnerait. Au contraire, pour Polanyi, tout indiquait que le nombre de problèmes associés à l'économie capitaliste allait croissant. Cependant, la soumission presque religieuse²⁴ des sociétés occidentales aux principes du laissez-faire empêchèrent celles-ci de procéder à des ajustements qui auraient pu permettre d'éviter la débâcle économique des années 1930 et le triomphe de gouvernements totalitaires et impérialistes. De cela, Polanyi concluait que l'ordre global du laissez-faire n'était alors plus « [...] a method to achieve a thing, it was the thing to be achieved. »²⁵ Puisqu'il était responsable de la montée du nazisme²⁶ et de toutes les horreurs que connut l'humanité en une seule décennie, l'auteur hongrois croyait que le laissez-faire allait tomber définitivement en

²¹ Karl Polanyi, *The Great Transformation*, ouvr. cité, p. 234.

²² *Ibid.*, p. 136.

²³ *Ibid.*, p. 215.

²⁴ *Ibid.*, p. 145.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*, p. 265.

¹⁸ Karl Polanyi, *The Great Transformation*, ouvr. cité, p. 88.

¹⁹ *Ibid.*, p. 122.

²⁰ *Ibid.*, p. 97.

discrédit dans l'après-guerre²⁷. Évidemment, il avait tort...

Conclusion critique

Bien qu'elle fût profondément liée au contexte duquel elle émergea, la pensée de Karl Polanyi demeure plus actuelle que jamais. Comme nous venons de le mentionner, l'intellectuel était persuadé que la Deuxième Guerre mondiale traumatiserait l'humanité à un point tel que le marché autorégulé ne réussirait jamais à s'imposer de nouveau. Or, sur ce point, Polanyi eut tort, et l'essoufflement des doctrines keynésiennes dans les années 1970 favorisèrent la renaissance de la « religion du marché ». Ce n'est donc pas un hasard si le milieu universitaire s'intéressa surtout aux thèses de Polanyi à partir des années 1980, lorsque les gouvernements Reagan et Thatcher réformèrent profondément les politiques économiques nationales des États-Unis et du Royaume-Uni.

En parcourant les différents chapitres de *The Great Transformation*, on ne peut que constater que les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne sont pas si différents de ceux qui se posaient il y a 80 ans. La globalisation des échanges et de la production a contribué à l'accroissement de la production mondiale. Également, il semble clair que la collectivisation de l'économie, telle qu'elle a été pratiquée en Chine et en Union Soviétique, représente un mode d'organisation de l'économie moins efficace que le marché. Néanmoins, les économistes de gauche comme de droite semblent prêts à reconnaître, sur une base empirique, que l'écart entre les riches et les pauvres tend à s'accroître dans le temps et que la dégradation de l'environnement ne fait que s'accélérer. Nous avons pu constater récemment que nous ne sommes toujours pas à l'abri de crises économiques prolongées et

que la promotion de l'autorégulation peut avoir de funestes conséquences. Du reste, la récession qui a frappé le monde au cours des deux dernières années a montré que la persistance de la division westphalienne du pouvoir politique compromet largement l'efficacité des mécanismes de régulation traditionnels dans le cadre d'une économie globale.

La mondialisation des échanges et la libéralisation progressive du commerce international ne semblent pas des phénomènes sur le point de prendre fin. Comme Arrighi et Amin, il faut se demander quelles pourraient être les conséquences d'un ordre qui marginalise et appauvrit une part croissante de la population. À ce titre, Amin précise que si la gauche n'est pas en mesure de mobiliser la population autour d'un « credible and possible incremental programme, then their revolt could see them lurch to the Right and neo-Fascism. This also, of course, has a historical precedent. »²⁸

Les inexactitudes de la thèse de Polanyi ont le mérite de nous rappeler que notre destin est loin d'être écrit à l'avance et que l'avenir demeure incertain. Si nous n'avons pas la clairvoyance de penser le développement économique et que nous nous laissons aveugler par la religion du laissez-faire, l'Histoire pourrait encore nous jouer certains tours.

²⁷ Karl Polanyi, *The Great Transformation*, ouvr. cité, p. 259.

²⁸ Karl Polanyi, *The Great Transformation*, ouvr. cité, p. 256.

Bibliographie

AMIN, Samir, « The challenge of globalization », *Review of International Political Economy*, vol. 3, no 2, été 1996, p. 216-259.

BAIROCH, Paul, *Révolution industrielle et sous-développement*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1974, 381 p.

BLOCK, Fred et Karl POLANYI, « Karl Polanyi and the writing of *The Great Transformation* », *Theory and Society*, Springer, vol. 32, no 3, juin 2003, p. 275-306.

BOHANNAN, Paul, « Karl Polanyi 1886-1964 », *American Anthropologist*, Blackwell, vol. 67, no 6, décembre 1965, p. 1508-1511.

CARROLL, Michael C. et James Ronald STANFIELD, « Social capital, Karl Polanyi, and american social and institutional economics », *Journal of economic issues*, AFEE, vol. 37, no 2, juin 2003, p. 397-404.

DIAMOND, Jared, *De l'inégalité parmi les sociétés*, Paris, Gallimard, 2000, 484 p.

GILL, Stephen, *Power and resistance in the new world order*, New York, Palgrave Macmillan, 2003, 238 p.

HARMES, Adam, « Institutional investors and Polanyi's double movement: A model of contemporary currency crisis », *Review of International Political Economy*, Taylor & Francis, vol. 8, no 3, automne 2001, p. 389-437.

JENNING, Ann et William WALLER, « A feminist institutionalist reconsideration of Karl Polanyi », *Journal of Economic Issues*, AFEE, vol. 25, no 2, juin 1991, p. 485-497.

KINDLEBERGER, Charles P., « *The Great Transformation* », *Daedalus*, Boston, MIT Press, vol. 103, no 1, Hiver 1974, p. 45-52.

KITCHEN, Donald et coll., *Christianity and the Social Revolution*, Londres, Left Book Club, 1935, 526 p.

LÉNINE, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Paris, Sociales, 1979, 230 p.

LEWIS, Margaret, « The Age demanded: the rhetoric of Karl Polanyi », *Journal of Economic Issues*, AFEE, vol. 25, no 2, juin 1991, p. 475-483.

MAUCOURANT, Jérôme, « Karl Polanyi: Une biographie intellectuelle », *Revue du MAUSS: Le sillon polanyien*, vol. 29, no 1, 2007, p. 35-62.

MENDELL, Marguerite et coll., *The legacy of Karl Polanyi*, New York, St. Martin's Press, 1991, 276 p.

ORWELL, George, *La ferme des animaux*, Gallimard, 1981, 151 p.

PLOCINICZAK, Sébastien, « Au-delà d'une certaine lecture standard de la Grande Transformation », *Revue du MAUSS: Le sillon polanyien*, vol. 29, no 1, 2007, p. 207-224.

POLANYI, Karl, « Le sophisme économiste », *Revue du MAUSS: Le sillon polanyien*, vol. 29, no 1, 2007, p. 63-79.

POLANYI, Karl, *The Great Transformation: the political and economic origins of our times*, Boston, Beacon Press, 2001, 303 p.

POLANYI, Karl, *The livelihood of man*, New-York, Academic Press, 1977, 280 p.

POLANYI-LEVITT, Kari et coll., *The life and work of Karl Polanyi*, Montréal, Black Rose Books, 1990, 263 p.

ROCHA MENOCA, Alina, « And if there was no state?: critical reflections on Bates, Polanyi and Evans on the role of the state in promoting development », *Third World Qua-*

terly, Taylor & Francis, vol. 25, no 4 (2004), p. 765-777.

STEINER, Philippe, « Karl Polanyi, Viviana Zelizer et la relation marché-société », *Revue du MAUSS: Le sillon polanyien*, vol 29, no 1, 2007, p. 257 à 280.

STERNBERG, Eric, « Justifying public intervention without market externalities: Karl Polanyi's theory of planning in capitalism », *Public Administration Review*, Blackwell, vol. 53, no 2, mars et avril 1993, p. 100-109.

DE L'HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT AU TEMPS DU DÉVELOPPEMENT

Maude Flamand-Hubert
Candidate au doctorat en développement régional

Pour les chercheurs qui s'intéressent au développement, l'étude de ce concept est largement dominée par les préoccupations spatiales, notamment par l'intermédiaire de la notion de territoire. L'opposition géographique entre les pays occidentaux du nord, industrialisés, « développés », et ceux du sud, dits « sous-développés », n'y est pas pour rien. Cependant, il est important de rappeler que cette dichotomie nord-sud met en évidence un choc des valeurs qui dépasse largement l'atteinte d'un certain niveau de prospérité. La notion de temps, pour sa part, s'avère particulièrement intéressante puisqu'elle permet, entre autres, de replacer le développement dans un contexte social beaucoup plus large. Toutefois, force est de constater que la dimension temporelle du développement demeure souvent dans l'indifférence.

Nous nous attarderons ici aux approches de trois penseurs du développement dont la réflexion intègre des questionnements se rattachant au temps et à l'histoire. Il sera tout d'abord question du modèle linéaire proposé par Walt Whitman Rostow, puis de l'émergence des théories économiques d'après l'analyse de Gérard Azoulay et, finalement, de la théorie d'Immanuel Wallerstein sur le capitalisme historique.

Le modèle du développement linéaire de Rostow

Dans son ouvrage *Les étapes de la croissance économique*¹, Rostow propose une vision linéaire du développement qui repose sur une approche économiste des cycles longs. Sur cette base, Rostow a élaboré

¹ Walt Withman Rostow, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 1963, 252 p.

ré le modèle du « développement par étapes ». Dans son approche de l'historicité, Rostow a cherché à identifier les lois qui régissent le passage d'une étape de développement à l'autre, en se basant sur l'histoire des systèmes économiques du monde occidental. Rostow avance qu'il existe cinq grandes étapes inéluctables sur la voie du développement: la société traditionnelle, l'établissement des conditions préalables au démarrage, le décollage industriel, la marche vers la maturité et finalement l'époque de la consommation de masse². Le problème de cette théorie n'est pas de concevoir que des étapes puissent se succéder dans le développement, mais plutôt que ces étapes sont définies et prédéterminées et qu'elles s'appliqueraient à tous les types d'économies.

Le modèle de Rostow, même s'il a été critiqué, a donné lieu à tout un mouvement de recherche et de pensée sur le développement économique et ses finalités. Comme le modèle est basé sur les grandes économies occidentales, qui servent de référence et d'objectif à atteindre, un courant interventionniste visant à créer les conditions nécessaires pour la mise en œuvre du modèle a vu le jour, avec des résultats très inégaux. On a ainsi tenté de provoquer artificiellement des décollages industriels. Cependant, les étapes subséquentes n'ont pas toujours été au rendez-vous. Les résultats du principe de « l'industrie industrialisante », qui postule que l'industrialisation de tout un territoire repose sur l'effet d'entraînement produit par l'implantation d'une industrie initiale, ont souvent été décevants³.

Au Québec, par exemple, il est communément admis que les territoires périphé-

² Gérard Azoulay, *Les théories du développement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 92; Marc-Urbain Proulx, *L'économie des territoires du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002, p. 205-206.

³ Marc-Urbain Proulx, *L'économie des territoires du Québec*, ouvr. cité, p. 207.

riques connaissent un retard de développement par rapport aux centres urbains. Cette affirmation peut effectivement s'appliquer si l'on s'en tient au modèle de référence de Rostow. En effet, les régions du Québec présenteraient des trajectoires aléatoires plutôt que linéaires. Il est d'ailleurs difficile d'effectuer un découpage circonscrit des étapes de développement, alors que l'on a pu assister au côtoiement des pratiques liées à plusieurs étapes différentes (comme le maintien de pratiques traditionnelles et artisanales avec l'arrivée d'équipements sophistiqués dans les entreprises en expansion)⁴. Les régions ne parviennent donc pas à se hisser à l'étape de la maturation économique. Selon l'économiste Marc-Urbain Proulx, le « développement [du Québec] dépend toujours de la demande et des investissements externes. Ses économies régionales subissent des soubresauts périodiques, génèrent de la richesse mais n'arrivent que difficilement à cumuler les facteurs de leur maturité économique »⁵.

L'émergence du développement selon Azoulay

Les détracteurs du modèle de Rostow ont surtout attaqué le déterminisme historique lié à la linéarité et l'incohérence d'une comparaison entre la trajectoire d'industrialisation des pays industrialisés et celles des pays dits sous-développés. D'autres critiques ont porté sur ses principes économiques, notamment sur le lien entre la croissance de l'épargne et de l'investissement comme moteur principal du développement. Gérard Azoulay, qui s'est penché sur la genèse et l'émergence des théories du développement, pousse la critique en affirmant que sur les plans tant historique que moral, on ne peut réduire l'histoire à une suite de phases qui s'appliqueraient indifféremment à tous les

pays⁶. Il constate que face aux théories dominantes du développement axées sur l'atteinte d'un marché mondial unique et homogène, certaines approches, dites hétérodoxes, ont intégré l'analyse historique pour comprendre les rapports entre pays dominants et pays dominés⁷. À propos de l'histoire du concept de développement, Azoulay avance qu'elle

révèle le cheminement de la pensée occidentale sur les rapports qu'elle entretient avec les autres civilisations, les débats sur l'objet même du concept et l'émergence de paradigmes compétitifs dans le champ de l'économie du développement. [...]

Le développement est donc, dans cette optique, un paradigme occidental qui se fonde sur une expérience historique spécifique, non reductible. Ce paradigme cherche à imposer un ensemble de valeurs qui lui sont propres, un certain type de rapport entre l'homme et la nature, une conception linéaire du temps, une rationalité purement économique⁸.

La conception linéaire du temps est effectivement une caractéristique propre à la société occidentale. Cette linéarité tire ses origines de la transposition des caractéristiques d'un processus biologique au développement, assimilant la société à un être vivant⁹. Déjà, au XIX^e siècle, les premiers penseurs de l'économie politique avançaient l'« idée d'une histoire naturelle de l'humanité [...] d'un processus naturel et

⁴ Marc-Urbain Proulx, *L'économie des territoires du Québec*, ouvr. cité, p. 213; 229; 232.

⁵ *Ibid.*, p. 234.

⁶ Gérard Azoulay, *Les théories du développement*, ouvr. cité, p. 94.

⁷ *Ibid.*, p. 37; 43.

⁸ *Ibid.*, p. 27; 29.

⁹ *Ibid.*, p. 43.

spontané du progrès »¹⁰. À cette époque, la conviction en cette théorie analogique sera renforcée par les travaux de Darwin sur la sélection naturelle des espèces vivantes, qui a rapidement donné lieu à des interprétations de l'évolution humaine à la faveur de la suprématie européenne¹¹. Il s'en dégage quatre caractéristiques qui dénotent de la dimension temporelle du développement, soit la directionnalité (« la croissance a une direction et un but »), la continuité (« [c]haque étape nouvelle dépend de la précédente, alors qu'il y a progression, accumulation et passage à un état supérieur »), l'irréversibilité (« lorsqu'une étape est atteinte le retour en arrière n'est pas possible ») et la cumulativité (« l'histoire ne fait que modifier sans cesse le cours des événements »)¹².

Azoulay soutient que cette thèse a le défaut de ne pas prendre en considération la dimension historique et les effets de celle-ci sur le changement. Dans cette optique, le développement s'accompagne effectivement d'une prétention à faire « table rase » du passé. Cette conception d'un processus avançant vers une finalité a pour principes de tendre à éliminer ce qui est considéré comme des freins ou des obstacles généralement associés à la persistance de facteurs passéistes, qu'il s'agisse des relations sociales, politiques, culturelles ou des mécanismes économiques. Cette approche nie le fait que l'on est plutôt confronté à des rationalités différentes, qui n'ont rien en commun avec un passé révolu¹³. Cette critique rejoint certains propos de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, qui mettait en garde contre la notion occidentale de progrès souvent représentée comme étendue dans l'espace plutôt que dans le temps. Strauss donnait l'exemple du voyageur occidental croyant reprendre

contact avec l'âge de pierre en visitant les indigènes de l'Australie¹⁴.

Le capitalisme historique d'Immanuel Wallerstein

Nous faisons maintenant un bond vers le sociologue Immanuel Wallerstein, qui s'est illustré par son questionnement portant sur l'émergence du développement et sur la notion de temps inhérente à ce concept. Sa théorie sur le capitalisme historique est une alternative intéressante à ceux qui proclament la fin de l'Histoire. Elle découle directement de la réflexion plus large que porte Wallerstein sur les systèmes historiques. Ces derniers ont été élaborés afin de résoudre le dilemme posé par les conceptions universaliste (nomothétique) et particulariste (idiographique) opposées en sciences sociales¹⁵. L'approche des systèmes historiques offre une voie de réconciliation en ce sens qu'elle permet une généralisation des lois universelles élaborées par les sciences sociales, mais en restreignant leurs applications. Wallerstein s'objectait effectivement à une généralisation des modèles théoriques à toutes les sociétés. Les systèmes historiques permettent ainsi de définir des frontières propres à certaines dynamiques sociétales, et de palier une généralisation induite¹⁶.

Wallerstein présente le développement comme un concept qui « n'est pas seulement une composante essentielle de l'idéologie de la civilisation occidentale et de la science sociale mondiale, mais [...] en fait le concept déterminant autour duquel tout gravite »¹⁷. En effet, selon lui, il existe

¹⁴ Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1973, p. 393-394; dans François Hartog, *Régimes d'historicité*, Paris, Seuil, 2003, p. 24-25.

¹⁵ Immanuel Wallerstein, « Le développement du concept de développement », *Sociologie et Sociétés*, vol. 14, n°2, 1982, p. 133.

¹⁶ Immanuel Wallerstein, « Le développement du concept de développement », art. cité, p. 137-138.

¹⁷ Immanuel Wallerstein, « Le développement du concept de développement », art. cité, p. 133.

¹⁰ Gérard Azoulay, *Les théories du développement*, ouvr. cité, p. 45.

¹¹ *Ibid.*, p. 46.

¹² *Ibid.*, p. 31-32.

¹³ *Ibid.*, p. 39; 42.

une erreur historiographique dont les conséquences épistémologiques sont importantes. Il s'agit de la reconnaissance de la Révolution française et de la révolution industrielle comme étant les deux points tournants de l'histoire moderne. Wallerstein reproche l'acceptation de cette historiographie chez ceux-là même qui s'opposaient aux conclusions sur la légitimité de la domination et des inégalités qui accompagnent le progrès, c'est-à-dire aux représentants de l'économie historique allemande, de l'école des Annales françaises et du marxisme. Il conclut que « [p]ar le fait même, ils acceptaient la prémisse que la construction d'une économie mondiale capitaliste représentait, en soi, un "progrès", justifiant ainsi implicitement la théorie des "stades de développement" pour chaque société »¹⁸.

Tout en reconnaissant que les systèmes précédents n'étaient pas libres, fraternels et égalitaires, Wallerstein se demande si le capitalisme l'est lui-même réellement davantage et si, par conséquent, il représente un véritable progrès¹⁹. Le développement serait ainsi apparu comme un terme capable de réaffirmer des idées appartenant au XIX^e siècle, menant par la suite à la théorie de la modernisation (notamment soutenue par Rostow). Pour Wallerstein, il n'existe d'ailleurs pas de réelle différence entre les défenseurs du capitalisme et les marxistes, puisque tous deux admettent la modernisation, mais sous le couvert d'un vocabulaire différent:

à société, substituer formation sociale, aux stades de Rostow, substituer ceux de Staline. Pour Grande-Bretagne / É.-U. comme modèles, substituer l'U.R.S.S. Mais l'analyse était la même: les États étaient des entités qui se

« développaient » et le « développement » signifiait plus de mécanisation, de production de marchandises et d'activités sociales aux mains des entrepreneurs²⁰.

L'historien et économiste Jean-Philippe Peemans pousse la critique jusqu'à affirmer que cette conception, qui s'exprime en termes de révolutions industrielles, de *take-off*, de rattrapage, de retard ou de miracles, est une histoire centrée exclusivement sur la progression des acteurs de l'accumulation. Cette représentation de l'histoire a des conséquences importantes sur la conception du développement. Pour certains, rattachés à une vision exclusivement modernisatrice du développement, ou encore à une vision néo-modernisatrice globalitaire²¹, l'histoire commence tout simplement avec la révolution industrielle, « tout ce qui précède étant noyé dans le brouillard de la société traditionnelle, prénewtonienne et stagnante »²².

Wallerstein plaide donc pour une approche plus holiste, qu'il qualifie aussi d'historique, en ce sens qu'elle vise l'analyse des structures et la prise en compte de leur constante évolution. Le développement est ainsi considéré comme un phénomène continu et à long terme à l'intérieur

²⁰ Immanuel Wallerstein, « Le développement du concept de développement », art. cité, p. 141.

²¹ La vision modernisatrice concevait le développement dans la cadre de l'État-nation. La vision néo-modernisatrice globalitaire du développement, qui émerge au tournant des années 1980, place l'État-nation et ses structures en subordination aux principes de la globalisation économique. La légitimité de l'État-nation se trouve alors compromise. L'article de Jean-Philippe Peemans, « L'utopie globalitaire » (dans Christian Comelieu, dir., *L'économie à la recherche du développement: crise d'une théorie, violence d'une pratique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 53-76.), élabore sur cette transition et sur ses conséquences.

²² Jean-Philippe Peemans, « L'utopie globalitaire », art. cité, p. 74.

¹⁸ *Ibid.*, p. 140.

¹⁹ Immanuel Wallerstein, *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 1985, p. 98.

de vastes systèmes historiques²³. Il suggère par conséquent une reformulation des questions de recherche qui se fondent sur l'empirie même de ces États dits sous-développés. Finalement, Wallerstein avance une réflexion intéressante sur une possible ère post-capitaliste. Il mentionne que celle-ci peut très bien n'advenir que dans une centaine d'années ou plus, mais que le changement idéologique qui permettra cette transformation la précédera certainement de plusieurs années. Il pose ainsi un regard intéressant sur la temporalité des idéologies et celle des changements politico-économiques.

En un mot, Wallerstein ne croit pas que le capitalisme, comme tout autre système, puisse constituer une fin en soi :

Comme tout système, il contient des structures qui ont leurs règles, c'est-à-dire leur logique, ainsi que leurs contradictions. Comme tout système, il se maintient tout en évoluant en permanence; bref, il est historique. Comme tout système historique également, il a trois moments qu'il faut analyser séparément: le début, moment de sa création; la longue période de son développement historique, pendant laquelle il vit sous ses règles « normales »; et enfin le moment de la crise structurelle, qui implique la fin du système et une transition vers un autre système²⁴.

Le capitalisme comme système historique a permis l'élaboration d'une vérité prédominante qui s'est étendue au monde entier, donnant lieu à un véritable ordre

mondial. La reconnaissance d'une fin inévitable de ce système ne permet pas de dissiper l'incertitude qui entoure les modalités d'une éventuelle transition. Il demeure en effet impossible de prédire la forme que prendra le prochain système à voir le jour et à faire figure de vérité, ni comment et à quel moment aura lieu ce changement²⁵.

La fin de l'Histoire

De toute évidence, les auteurs intéressés par le développement ne sont pas insensibles au temps. Les recherches menées sur la genèse du développement, puis sur les origines du capitalisme, démontrent la nécessité de rechercher un sens historique aux événements, aux théories et aux modèles proposés. Dans les années 1980, la notion de Tiers monde a été combattue afin de mettre en évidence la diversité des pays sous-développés. Parmi les éléments de différenciation reconnus, l'évolution historique occupe une place significative²⁶.

Rostow propose un modèle qui suppose en quelque sorte la « fin de l'histoire », de la même façon que les marxistes peuvent l'anticiper avec l'avènement du socialisme ou que Fukuyama l'a annoncé avec la démocratie libérale comme finalité d'une Histoire universelle. Ces théories s'inscrivent dans le contexte de cette « prodigieuse accélération de la vitesse » et l'« état d'instabilité définitive »²⁷, phénomènes complémentaires observés depuis la Deuxième Guerre mondiale et qui questionnent l'homme moderne, ancré dans le présent et tourné vers l'avenir, à l'intérieur d'un temps en rupture avec la

²⁵ Immanuel Wallerstein, « La mondialisation n'est pas nouvelle », art. cité, p. 14; Immanuel Wallerstein, *Le capitalisme historique*, ouvr. cité, p. 88; 93.

²⁶ Gérard Azoulay, *Les théories du développement*, ouvr. cité, p. 52.

²⁷ Lucien Febvre, « Face au vent, manifeste des Annales Nouvelles », dans *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 40-41; cité par François Hartog, *Régimes d'historicité*, ouvr. cité, p. 14.

²³ Immanuel Wallerstein, « Le développement du concept de développement », art. cité, p. 143.

²⁴ Immanuel Wallerstein, « La mondialisation n'est pas nouvelle », dans *Le capitalisme historique*, 2^e édition, Paris, La Découverte, 2002, p. 3.

tradition²⁸. Rostow présente justement son modèle en 1960, dans la foulée de l'après-guerre et de l'effondrement de l'ordre colonial. Mais pourrait-on définir le développement comme une forme de « crise du temps », au sens de François Hartog? N'y a-t-il pas effectivement dans le développement une perte d'évidence dans les articulations entre passé, présent et futur²⁹? On entre ici dans un questionnement qui tend vers la philosophie, ce qui explique peut-être, en partie du moins, pourquoi les chercheurs qui s'intéressent au développement n'ont pas beaucoup exploré sa dimension temporelle. En effet, le temps présente une immatérialité déstabilisant en comparaison avec l'espace, cristallisé dans un territoire dont on peut avoir une représentation physique et, par conséquent, plus concrète.

²⁸ François Hartog, *Régimes d'historicité*, ouvr. cité, p. 13-14.

²⁹ *Ibid.*, p. 27.

Bibliographie

AZOULAY, Gérard, *Les théories du développement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 332 p.

FEBVRE, Lucien, « Face au vent, manifeste des Annales Nouvelles », dans *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992, 458 p.

FUKUYAMA, Francis, 1992, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 451 p.

HARTOG, François, 2003, *Régimes d'historicité*, Paris, Seuil, 257 p.

PEEMANS, Jean-Philippe, « L'utopie globalitaire », dans Christian Comelieu, dir., *L'économie à la recherche du développement: crise d'une théorie, violence d'une pratique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 53-76.

PROULX, Marc-Urbain, *L'économie des territoires du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002, 390 p.

ROSTOW, Walt Withman, 1963, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 252 p.

LÉVI-STRAUSS, Claude, *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1973, 446 p.

WALLERSTEIN, Immanuel, « Le développement du concept de développement », *Sociologie et Sociétés*, vol. 14, no 2, 1982, p. 133-141.

WALLERSTEIN, Immanuel, *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 1985, 119 p.

WALLERSTEIN, Immanuel, « La mondialisation n'est pas nouvelle », dans *Le capitalisme historique*, 2e édition, Paris, La Découverte, 2002, 123 p.

COMPTE RENDU - HISTOIREENGAGEE.CA

Par Jean Bélanger
Candidat à la maîtrise en histoire

Lancé en août 2010, le site Internet *histoireengagee.ca*, partenaire du site anglophone *Activehistory.ca*, regroupe les textes de collaborateurs venus partager leurs savoirs et interprétations via un média encore timidement exploité par bien des agents de la discipline historique. Les contributions portent sur des thématiques historiques variées, souvent liées à des enjeux contemporains. En se positionnant ainsi, *histoire engagée* se propose d'être le porteur de la fonction sociale de l'histoire, fonction que l'on doit au rattachement inexorable du passé aux conditions du présent. Le site fait également place aux débats, notamment à la discussion de la notion même d'histoire engagée. L'histoire doit-elle d'abord exister pour elle-même? Quelle en est la fonction sociale? Entre discipline autonome et utilité sociale, comment définir le lieu idéal de l'engagement historique? Après avoir décrit les fondements du projet et cerné le contenu du site, un bilan des textes abordant ces questions épineuses permettra de considérer les potentiels réflexif et heuristique d'un tel lieu de rencontre pour le champ de l'histoire. Alors que les historiens voient souvent le présentisme comme un écueil à éviter, avec son slogan « Là où le présent rencontre le passé », *histoire engagée* ne craint pas d'affirmer sa dépendance à l'égard des enjeux du présent, en faisant même une condition d'un savoir historique à la fois accessible et utile.

Le projet

Pour l'instant, le lieu de diffusion est occupé principalement par de jeunes chercheurs issus de la sphère universitaire. Toutefois, leur ambition de décrocher l'histoire, de la tirer hors de la « tour d'ivoire universitaire », implique non seulement que

leurs contributions soient soumises à l'opinion publique, mais aussi qu'elles puissent éventuellement provenir d'historiens extra-universitaires, de décideurs politiques et de citoyens. Les universitaires instigateurs du projet souhaitent permettre à l'histoire élaborée avec méthode et rigueur de trouver écho auprès d'un public élargi et, du même coup, permettre à ce grand public d'enrichir le champ de l'histoire. Actuellement, le comité de rédaction se compose de huit jeunes chercheurs dont le coordonateur général de la revue, Olivier Côté, doctorant en histoire à l'Université Laval. S'ajoutent le coordonateur universitaire Martin Pâquet ainsi qu'une pléiade de chercheurs parmi lesquels vous pourriez reconnaître Éric Bédard (TÉLUQ), Jacques Lacoursière (historien et vulgarisateur) et Karine Hébert (UQAR) qui apportent leur contribution en se joignant au comité consultatif. Pour ceux qui forment le comité de rédaction, en prenant soin de ne pas oublier de considérer les dangers d'une histoire utilitariste, il faudrait que l'histoire constituée en discipline autonome fasse usage de son niveau appréciable de maturité en réinvestissant sa pertinence sociale auprès de l'ensemble de la société.

La mission énoncée sur le site invoque des éléments contextuels qui appellent la réalisation d'un tel projet. Premièrement, puisque nous vivons « à l'heure de l'instantanéité des médias de masse et des réseaux sociaux », il faut que l'histoire serve en quelque sorte de garde-fou de la qualité de l'information. Aussi, la place grandissante d'Internet dans le macrocosme social appelle la communauté historique à se mobiliser et à prendre sa place sur ce nouveau territoire de lutte pour les enjeux de compréhension du passé et de mémoire collective. De plus, l'histoire élaborée dans une perspective de recherche rationnelle de la vérité doit être diffusée davantage afin qu'elle occupe l'espace qui lui revient par rapport à des usages politiques et instrumentalisés du passé. Clairement, *histoire engagée* vise à

promouvoir les avantages que le champ de l'histoire aurait à s'interroger davantage à propos de sa fonction sociale. En définitive, ce serait en se réintégrant dans la « polyphonie de dialogues sur le passé de notre société » - voire en la polarisant - que la discipline historique arrivera à s'imposer comme guide rationnel de la connaissance historique, gardienne du passé discuté et élaboré sur des « bases plus solides ».

Contenu et structure

Concrètement, cet effort pour favoriser l'accroissement du rayonnement du savoir historique se traduit par des publications et des essais à propos d'enjeux contemporains tels que le port du voile, la réalité haïtienne et la politique québécoise. Le traitement des problématiques actuelles selon une perspective historique permet un regard nouveau ou différent qui peut inspirer des conclusions originales élaborées à partir de paramètres de compréhension renouvelés. Par exemple, dans « Le voile: quelques perspectives historiques »¹, Osire Glacier propose des pistes de solution aux problèmes des écarts de sens entre différentes perspectives accordées au symbole du voile islamique. Il élabore ces pistes à partir de l'idée qu'une popularisation des connaissances historiques contribuerait à la déconstruction de mythes largement véhiculés par rapport à l'enjeu du port du voile.

Sur la page web, le texte de Glacier se retrouve dans les catégories « Contribution », « Droits et libertés » et « Articles de fond ». Il y est tantôt seul, ensuite accompagné d'un seul texte et finalement, en compagnie de réflexions épistémologiques. Les étiquettes choisies sont donc imprécises, et l'internaute qui s'attend à une grande convivialité de navigation se trouve rapidement irrité par l'incohérence du plan du site.

Néanmoins, la présentation visuelle est agréable et la lecture en ligne est facile, en plus d'offrir des options de partage sur les réseaux sociaux et de téléchargement gratuit pour certains articles. L'un des grands avantages d'Internet pour la diffusion du savoir historique est la possibilité de placer divers types de documents sur une seule et même plateforme. Dans cette perspective, il est salutaire d'y retrouver des images d'archives ainsi qu'une entrevue filmée avec le spécialiste Jhon Picard Byron à propos de l'histoire et des enjeux actuels d'Haïti. À tout cela s'ajoutent des numéros thématiques, dont *Les visages de l'histoire engagée: les rapports entre le passé, l'actualité, les médias et la Cité* qui présente des textes élaborés autour de la notion d'histoire engagée.

Les enjeux

À partir de l'énoncé de mission et des principaux écrits de ce dossier thématique, voyons de quelle manière *histoire engagée* se définit et se positionne par rapport aux enjeux historiographiques actuels. Idéalement, pour se trouver en phase avec la trajectoire empruntée par *histoire engagée*, les contributions doivent combiner démarche rigoureuse et accessibilité de l'écriture. La portée du travail historique bien fait s'en trouve ainsi accrue sans pour autant miner la profondeur que procure une telle démarche. C'est donc d'abord un lieu de diffusion qui apparaît incontournable. Le mandat du site consiste à « proposer/diffuser des réflexions sur le passé qui s'arriment aux enjeux actuels de nos sociétés, sans qu'elles soient tributaires d'une quelconque idéologie ». Ainsi, les articles écrits par Simon Jolivet et Julien Massicotte dans le numéro thématique évoqué précédemment empruntent cette direction. Il n'en est toutefois pas de même pour « De l'engagement disciplinaire »², signé par Patrick-Michel Noël, qui soulève

¹ Osire Glacier, « Le voile: quelques perspectives historiques », <http://histoireengagee.ca/article-de-fond-le-voile-quelques-perspectives-historiques/>

² Patrick-Michel Noël, « De l'engagement disciplinaire », <http://histoireengagee.ca/de-l-engagement-disciplinaire/>

plutôt les questions épistémologiques suscitées par un tel projet.

Pour Jolivet, l'idéologie et le présentisme représentent des écueils que l'historien doit éviter. Toutefois, dans son « Plaidoyer pour une autre forme d'engagement historique »³, la notion d'engagement ne les inclue pas forcément et réfère plutôt à la place occupée par les agents de l'histoire dans la « société humaine ». Afin d'en arriver à un plus grand engagement de l'historien dans la société, l'auteur suggère de commenter des enjeux présents à partir d'interprétations élaborées selon les façons de faire de la discipline historique. De plus, il rappelle les bénéfices apportés par les débats postmodernistes articulés autour des thèses d'Hayden White et de Peter Novick. Aujourd'hui, on considère généralement que la vérité historique ne représente ni un absolu ni une tare et que même si la poursuite de l'objectivité est vaine, elle demeure salutaire en histoire. Ce rappel incite Jolivet à plaider pour une histoire qui, sans manquer à ses devoirs disciplinaires, se soucie des enjeux sociaux actuels.

De même, Julien Massicotte développe un argumentaire en faveur de l'engagement social des historiens dans son article « Histoire, engagement, idéologie »⁴. Il prend soin de démontrer la possible dissociation entre les concepts énumérés dans l'intitulé de son texte. Afin d'en arriver à cette démonstration, l'auteur se réfère d'abord à la notion de neutralité axiologique développée par Max Weber. Selon cette conceptualisation, le savant doit agir dans un axe neutre sur le plan des valeurs afin de se donner une distance par rapport aux valeurs prédominantes en société. Cependant, le fruit du travail scienti-

fiquement élaboré, malgré la relative autonomie de la science elle-même, est inévitablement récupéré par la société et se trouve en bout de ligne produit pour elle. Toujours en se référant à une perspective wébérienne, Massicotte rappelle ensuite brillamment que le concept d'idéologie peut se décliner de multiples façons et qu'inéluctablement, une quelconque forme d'idéologie teinte le travail des savants. Ce qui importe à la fin, pour s'assurer d'une rigueur appréciable, c'est d'identifier avec circonspection les « déterminismes et les influences sociales qui agissent sur la conscience » plutôt que de simplement les ignorer. Finalement, l'essayiste martèle la pertinence de la notion d'histoire engagée en rappelant au lecteur que les enjeux discorés dans les cloisons universitaires s'avèrent moins pertinents lorsqu'ils sont internes et d'ordre économique ou politique que lorsqu'ils poursuivent un idéal transcendant les frontières habituelles et favorisant le progrès.

De tous les écrits qui composent le corpus dont nous traitons, la contribution de Patrick-Michel Noël représente le plus détonnant. Effectivement, son texte est le seul du lot qui tient un discours déviationniste, l'auteur se montrant plutôt défavorable à la notion d'histoire engagée. Son éclairant retour en arrière présente le site comme une déclinaison du mouvement de l'histoire appliquée, né aux États-Unis dans les années 1970 dans un contexte où la demande sociale pour l'histoire était en hausse. Ensuite, l'argumentaire déployé par l'auteur s'articule sur deux axes: la dialectique de l'histoire et l'autodétermination disciplinaire.

Dans le premier axe, Noël explique que le savoir disciplinaire historique est le médiateur entre la connaissance du passé et le présent dans lequel est ancrée la société. Ce savoir ne correspond donc pas uniquement à une méthodologie et c'est là le premier grand reproche qu'il adresse aux parti-

³Simon Jolivet, « Plaidoyer pour une autre forme d'engagement historique », <http://histoireengagee.ca/plaidoyer-pour-une-autre-forme-dengagement-historien/>

⁴Julien Massicotte, « Histoire, engagement, idéologie », <http://histoireengagee.ca/histoire-engagement-ideologies/>

sans du courant de l'histoire appliquée qui, eux, considèrent la méthode comme suffisante pour pouvoir se réclamer du champ historique. Or, cette question de délimitation de l'espace disciplinaire amène Noël à développer un deuxième axe. Pour lui, le pouvoir des historiens sur leur propre champ a été rendu possible grâce au processus d'autodétermination disciplinaire par lequel ils sont parvenus à se professionnaliser et à s'institutionnaliser. La distanciation volontaire de l'historien par rapport à la société l'amène alors à produire pour ses collègues et à subir la critique de ceux-ci, qui courent pour les mêmes enjeux et selon les mêmes normes disciplinaires. Dans cette optique, les enjeux du présent sollicités par *histoire engagée* sont perçus comme des contraintes à la liberté des chercheurs imposées par des agents extra-disciplinaires. Les seules contraintes qui sont souhaitables correspondent aux « exigences d'une praxis scientifique de l'histoire », soit une limitation de la liberté d'action des historiens qui sert de point de référence commun à tous les praticiens.

Chez Noël, le savoir historique n'est donc possible que par l'intersubjectivité épistémologique. Sinon, c'est le chaos qui guette la discipline historique. En situation d'anarchie, l'histoire pourrait donc régresser, être en proie à une panoplie d'instrumentalisations possibles et même devenir dangereuse. Ultimement, c'est en s'engageant dans la discipline et en luttant pour son autonomie que l'historien se dotera des « moyens de s'abstraire du présent pour mieux lui être utile ». Tout de même, l'auteur se prête au jeu de la réflexion épistémologique et la place faite à une telle prise de position sur la plateforme d'Histoire engagée montre toute la pertinence de la réflexion au sein de la discipline.

Au total, *histoireengagee.ca* arrive à nous convaincre de sa pertinence comme lieu de diffusion et aussi, par la qualité des contributions qu'on y retrouve, comme lieu de rencontre et d'échange pour les agents de la discipline historique. Bien que des améliorations techniques puissent lui être apportées, l'enseigne s'affiche prometteuse pour les échanges réflexifs sur la pratique historique de même que pour l'originalité des contributions inspirées par les enjeux contemporains. Les rares réactions aux blogues et les rattachements universitaires des contributeurs du moment laissent croire pour l'instant que le site web demeure un organe qui appartient à la sphère universitaire. Pourtant, le projet élaboré à partir de visées beaucoup plus larges laisse présager la définition de nouveaux enjeux pour l'histoire. En ce sens, *histoire engagée* lance un appel de communications pour le colloque *Autour de la pratique de l'histoire: quels rôles pour l'historien dans la cité?*, qui se tiendra à l'Université Laval en septembre 2011. Nouveau dans le monde virtuel, *histoireengagee.ca* arrive avec un projet ambitieux qui cherche à combler un vide dans un espace qui reste encore à être exploré par les agents de la discipline historique.

L'histoire à l'UQAR

Les programmes de baccalauréat spécialisé et de majeure en histoire offerts à l'UQAR visent l'acquisition d'une culture historique fondamentale, de méthodes de travail rigoureuses, de capacités démontrées de recherche, d'analyse critique et de synthèse, ainsi que d'aptitudes à la communication orale et écrite. Une composante en Pratiques et interventions culturelles, unique au Québec, permet l'acquisition de connaissances théoriques et le développement de compétences pratiques dans les domaines de la culture, du patrimoine, de la muséologie, du tourisme culturel, des médias, de la recherche, des communications, etc. Cette composante peut aussi constituer une formation distincte, sous la forme d'un certificat, ou être associée à une majeure pour former un baccalauréat. Le Module d'histoire prévoit offrir une mineure en histoire à partir de l'automne 2011.

Depuis l'automne 2010, l'UQAR offre un programme de maîtrise en histoire dont l'objectif est de former des spécialistes manifestant une réelle maîtrise de la discipline ainsi que des techniques et des méthodes de production et de communication de la recherche historique.

Activités en histoire à l'UQAR, 2010-2011

51

Publications

Laius, revue des étudiant(e)s en histoire de l'UQAR

Lancement du volume 4

UQAR, avril 2011

Colloque Tous les chemins mènent à l'archéologie: carrefour interdisciplinaire

présenté en Webinaire par La Boîte archéologique, en direct du Musée des beaux-arts de Montréal

Bibliothèque de l'UQAR, 14 et 15 octobre 2010

Colloques

XXIXe Colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec

UQAR, du 29 avril au 2 mai 2010

Délégation de l'AEEH au 63e Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française

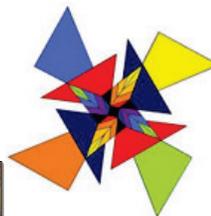
Université d'Ottawa, du 21 au 23 octobre 2010

Forum public sur l'archéologie amateur au Québec, tenu dans le cadre du *XXIXe Colloque annuel de l'AAQ*

Atrium de l'UQAR, 2 mai 2010

Colloque Joseph-Charles Taché, polygraphe

UQAR, du 23 au 25 juin 2010



Kaléidoscope historique V, le colloque des étudiantes et étudiants en histoire de l'UQAR, organisé en partenariat avec l'AEEH, le FSPE et le Musée régional de Rimouski

Musée régional de Rimouski, 18 février 2011

39e Journée d'échanges scientifiques de l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé

UQAR, 5 et 6 mai 2011

Conférences

Sixième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine, présentée dans le cadre du *XXIXe Colloque annuel de l'AAQ*, en collaboration avec le Cégep de Rimouski et la Société rimouskoise du patrimoine

« **À quand remonte le peuplement du Québec et du Bas-Saint-Laurent?** », par Claude Chapdelaine, professeur à l'Université de Montréal

Cégep de Rimouski, Salle Georges-Beaulieu, 1er mai 2010

Septième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine, présentée en collaboration avec le Module de géographie

« **Photo-interprétation, photocomposition et infographie, outils méconnus de la recherche historique: le cas de la Maison Lepage** », par Kurt Vignola, professeur d'histoire au Cégep de Rimouski

UQAR, 7 octobre 2010

Les *Conférences des Anciens du Module d'histoire*

« **La recherche en histoire, la recherche en région** », par Maude Flamand-Hubert, candidate au doctorat en développement régional à l'UQAR

UQAR, 2 novembre 2010

Huitième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine présentée en collaboration avec le Module de géographie

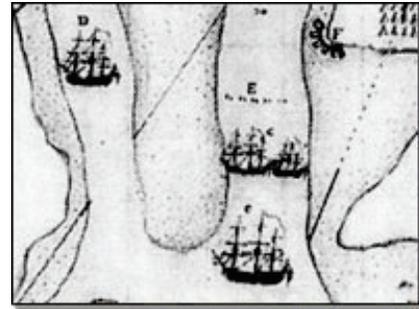
« **Les réseaux économiques en Atlantique Nord au milieu du XVIII^e siècle, observés à travers la collection archéologique du Machault** », par Charles Dagneau, archéologue à Parcs Canada

UQAR, 25 novembre 2010

Neuvième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine, présentée en collaboration avec le Module de géographie

« **Nouvelles recherches archéologiques subaquatiques au Lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche, 2010** », par Charles Dagneau, archéologue à Parcs Canada

UQAR, 25 novembre 2010



Conférence présentée conjointement par l'Association des retraités de l'UQAR et l'Association des aînées et aînés de l'UQAR

« **La vie quotidienne dans les maisons provençales des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem au XIV^e siècle** », par Benoît Beaucage, professeur retraité de l'UQAR

UQAR, 26 novembre 2010

Atelier interdisciplinaire en culture matérielle, présenté en collaboration avec le Module de lettres et la Chaire de recherche en histoire littéraire

« **Lumières et commerce intercolonial** », animé par Emmanuel Nivon, collectionneur, et Aurélie Zygel-Basso (UQAR)

UQAR, 1er décembre 2010

Dixième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine

« **Recherches archéologiques gréco-canadiennes à Argilos (Grèce du Nord)** », par Jacques Y. Perreault, professeur d'archéologie classique à l'Université de Montréal

UQAR, 2 décembre 2010



Atelier méthodologique
« **Aux sources du boire en Nouvelle-France** », par Catherine Ferland, professeure associée à l'Université de Sherbrooke

UQAR, 8 décembre 2010



Conférence présentée en collaboration avec la Société rimouskoise du patrimoine
« **Festoyer en Nouvelle-France: boissons et manières de boire de nos ancêtres** », par Catherine Ferland, professeure associée à l'Université de Sherbrooke

Bibliothèque de l'UQAR, 8 décembre 2010

Onzième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine, présentée en collaboration avec le Module de lettres

« **Une histoire à l'état manuscrit. L'histoire et la fortune d'un corpus de manuscrits musicaux abénakis du XVIII^e siècle** », par Paul-André Dubois, professeur à l'Université Laval

UQAR, 9 décembre 2010

Activité de Noël du Module d'histoire, par Maurice Allard, maître de 2^e classe retraité, a partagé son expérience de la Guerre froide à bord de l'*Onondaga*

Mess des matelots-chefs et des matelots du NCSM d'Iberville, 17 décembre 2010

Douzième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine

« **Histoire et patrimoine maritime au Québec** », par Alain Franck, ethnologue spécialisé en histoire maritime

UQAR, 9 février 2011

Table ronde

« **Le Québec selon Pierre Vadeboncoeur et Fernand Dumont** », animée par Yvon Rivard, écrivain en résidence à l'UQAR, avec Jonathan Livernois, Université d'Ottawa, et Julien Goyette, professeur à l'UQAR

UQAR, 15 février 2011

Treizième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine

« **Histoire de la pêche et des gens de mer** », par Mario Mimeault, historien

UQAR, 16 février 2011

Quatorzième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine, présentée en collaboration avec la Société rimouskoise du patrimoine

« **La station d'aide à la navigation de Pointe-au-Père: lieu historique, lieu de mémoire** », par Brigitte Violette, historienne à Parcs Canada

UQAR, 21 février 2011



Conférence dans le cadre de la Fête du patrimoine, présentée en collaboration avec la Société rimouskoise du patrimoine

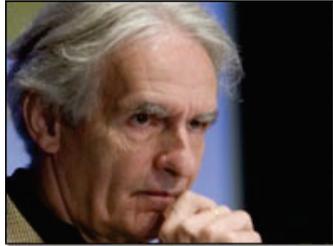
« **La station d'aide à la navigation de Pointe-au-Père: un lieu patrimonial d'importance historique nationale** », par Brigitte Violette, historienne à Parcs Canada

Bibliothèque Lisette-Morin, Rimouski, 21 février 2011

Séminaire d'histoire et d'épistémologie des sciences humaines, présenté par le groupe de recherche Ethos

« **Raison et contradiction. Gérard Bouchard et l'interprétation des imaginaires collectifs** », par Julien Goyette, professeur d'histoire à l'UQAR

UQAR, 23 février 2011



Conférence-atelier, présentée par le Cégep de Rimouski et la Société rimouskoise du patrimoine

« **Des cartes comme sources historiques** », par Jean-François Palomino, cartothécaire à Bibliothèque et archives nationales du Québec

Cégep de Rimouski, Salle Georges-Beaulieu, 22 mars 2011

Séminaire d'histoire et d'épistémologie des sciences humaines, présenté par le groupe de recherche Ethos

« **La légende dorée d'une Nouvelle-France exempte d'hérésie** », par Claude La Charité, professeur d'histoire littéraire à l'UQAR

UQAR, 30 mars 2011

Conférence *UQAR-Musée*

« **Pour une lecture renouvelée de l'histoire des sociétés rurales préindustrielles québécoises** », par Jean-René Thuot, professeur d'histoire à l'UQAR

Musée régional de Rimouski, 30 mars 2011



Quinzième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine

« **L'histoire et les médias numériques en recherche, en enseignement et en patrimoine** », par Léon Robichaud, professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke

UQAR, 6 avril 2011

Atelier-conférence

« **De la monographie à l'analyse de réseaux: méthodes et analyses en histoire locale et régionale** », par Léon Robichaud, professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke

Bibliothèque de l'UQAR, 7 avril 2011

Seizième Conférence *ArchéoPat* en archéologie et patrimoine

« **Mont-Louis, archéologie et histoire: l'état des recherches** », par Tommy Simon-Pelletier, candidat à la maîtrise à l'Université Laval

UQAR, 7 avril 2011

Visites

Visite de la Maison Louis-Bertrand

L'Isle-Verte, 17 septembre 2010

Visite du sous-marin *Onondaga*, animée par Maurice Allard, maître de 2e classe retraité

Site historique maritime de la Pointe-au-Père, 11 février 2011

Partie de sucre et visite de l'Économusée de l'érable

Domaine Acer, Auclair, 17 avril 2011



Stages et cours intensifs

Stage pratique d'archéologie à Neuenbürg am Enz, Allemagne

Fouille d'un site de l'âge du fer, sous la direction de Loup Bernard (Université de Strasbourg). Stage offert en partenariat avec l'Université de Strasbourg.

Juin-juillet 2010



Stage pratique d'archéologie à l'île Saint-Barnabé, Rimouski

Inventaire d'un site historique, sous la direction de Manon Savard (UQAR), en collaboration avec Ruralys et Tourisme Rimouski.

Juillet-août 2010



Université d'été en patrimoine

Créée à l'hiver 2011 par des enseignants en sciences humaines du Cégep de Rimouski et de professeurs en histoire et en géographie de l'UQAR, l'Université d'été en patrimoine a pour objectif de familiariser des étudiants des niveaux collégial et universitaire avec différentes facettes de l'objet patrimonial. Elle comprend une session intensive à l'été, qui se prolonge dans une activité de recherche à l'automne. La première session intensive de l'Université d'été se déroulera à l'Isle-Verte, du 23 au 26 août 2011.

Autres activités

Journée d'accueil des nouveaux étudiants

UQAR, 30 août 2010

Séance d'information sur les stages pratiques en archéologie

UQAR, 10 décembre 2010

Party de financement de l'AEEH

Bar Rétro 50, Rimouski, 16 février 2011

Hommage aux boursiers de l'UQAR

UQAR, 23 mars 2011

Soirée du Mérite étudiant 2011

En nomination dans deux catégories, l'AEEH a été primée pour sa délégation au 63^e Congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

UQAR, 8 avril 2011



Équipe de rédaction – *Laius* 4

Mathieu Arsenault

Pierre-Olivier Gagnon

Manuel Pay

Nicolas Beaudry, professeur

Julien Goyette, professeur

Graphisme: Andrée-Anne Côté, candidate à la maîtrise en éthique

La Revue **Laius** tient à remercier ses généreux partenaires



L'Association coopérative étudiante de
l'UQAR

UQAR

Module d'histoire



Desjardins
Caisse de Rimouski

Coopérer pour créer l'avenir



L'Association générale des étudiants du
campus à Rimouski



L'Association des étudiantes et étu-
diants en histoire